

Ce mois-ci...

- 12-XII. — L'U.R.S.S. demande l'extradition du général Heusinger en tant que criminel de guerre, ancien chef des opérations hitlériennes de 1940 à 1945. Il est actuellement président du Comité militaire permanent de l'O.T.A.N.
- 14-XII. — Attentats O.A.S. : à Alger contre un bateau de la Marine Nationale ; un marin est tué, 3 sont blessés ; à St-Germain-en-Laye, chez un professeur, dont les deux enfants ont failli brûler vifs.
- Dans l'Etat de New-York, l'appartenance raciale ne sera plus mentionnée sur les actes de naissance.
- 15-XII. — Eichmann est condamné à la pendaison.
- Attentats au plastique à Paris et à Pau.
 - Six anciens officiers S.S. comparaissent devant le tribunal de Berlin-Ouest, coupables du massacre de 11.000 enfants, femmes et vieillards juifs pendant la guerre.
- 16-XII. — Plastique au siège de l'U.N.E.F.
- 19-XII. — Des milliers de Français manifestent contre l'O.A.S., en dépit des interdictions gouvernementales.
- Trois cents noirs arrêtés à la Nouvelle Orléans pour avoir manifesté contre les entraves apportées par l'administration locale à leur inscription sur les listes électorales.
 - Cinq participants du premier maquis de l'Algérie française sont acquittés par le Tribunal militaire, trois sont condamnés avec sursis.
- 20-XII. — Après 48 heures de combat à Goa, les Portugais abandonnent ce territoire qui revient à l'Inde.
- O.N.U. : par 61 voix et 34 abstentions, la commission politique invite la France et le G.P.R.A. à reprendre les négociations.
- 21-XII. — A Oran, trois activistes s'évadent de l'hôpital civil ; à Paris, de nouveaux Algériens portent plainte contre des harkis.
- 22-XII. — Déclaration du chancelier Adenauer : il faut encore renforcer la puissance militaire allemande.
- 25-XII. — Une nouvelle loi en préparation à Johannesburg réduira au silence M. Lutuli, Prix Nobel de la Paix, en lui interdisant de sortir d'une certaine zone et de prendre la parole en public.
- 30-XII. — Journée de violences à Oran 9 morts et 22 blessés.
- M. Papon suspend M. Rouve, secrétaire général du Syndicat de la police parisienne qui avait formulé des objections sur la répression de la manifestation du 19.
- 31-XII. — Plus de vingt attentats pendant le week-end en France ; une des victimes en est M. Blumel, ancien président du M.R.A.P.
- 3-I. — A Oran, lynchages et incendies ont fait 15 morts ; le couvre feu est reporté à 20 heures. Nombreux attentats également à Alger, Bône et Constantine.
- 4-I. — M. Locussol, inspecteur principal de l'enregistrement à Alençon est abattu par deux tueurs de l'O.A.S.
- Nouvelle journée de lynchage contre les musulmans à Oran.
 - Le siège central du Parti Communiste à Paris est mitraillé par les tueurs de l'O.A.S.
- 5-I. — Liberté provisoire accordée à J. Dumarcet, chez qui ont été arrêtés les assassins du commissaire Gavoury ; trois autres inculpés ont déjà été mis en liberté provisoire.
- 18 militaires tués au Nord de Sétif au cours d'un engagement entre l'ALN et les forces françaises.
 - A Chicago, une bombe explose devant une synagogue, causant de graves dommages matériels.
- 6-I. — Manifestations anti-O.A.S. à Paris après l'attaque du siège du Parti Communiste.
- En 48 heures, 20 morts à Oran et Alger où des commandos O.A.S. se sont livrés à de véritables chasses à l'homme.
- 7-I. — Attentat au plastique chez J.-P. Sartre.
- Vol d'armes au camp militaire de Satory, où un groupe de l'O.A.S. a pu pénétrer sans aucune difficulté.
 - Rassemblement antifasciste à Dax, à l'appel de 21 organisations landaises.
- 8-I. — Cinq ans de prison avec sursis à un plastiqueur venant d'Algérie ; 500 NF d'amende à des étudiants fascistes qui avaient agressé M. Montaron, directeur de « Témoignage Chrétien », à Toulouse.
- Emission O.A.S. à Alger et Bône.
- 9-I. — Le Père Davezies comparait devant le tribunal militaire de Reuilly pour avoir hébergé des militants du F.I.N. Il sera condamné à trois ans de prison ferme et 3.000 NF d'amende.
- Six des agresseurs et pilleurs du commissariat central d'Alger sont condamnés avec sursis.
- 10-I. — Trois mille C.R.S. s'embarquent à Oran à destination de la France, en manifestant pour l'Algérie française.
- Rencontre Adenauer-Mac Millan à Bonn ; la Grande-Bretagne fournira pour 80 milliards d'armements à la République Fédérale Allemande.
 - Le G.P.R.A. réaffirme « sa volonté de hâter l'heure de la paix en Algérie » après une délibération de quatre jours au Maroc.
- 12-I. — Dix-huit attentats à Alger ; 6 morts et 29 blessés ; à Bône un groupe de musulmans est mitraillé par des inconnus en voiture.
- A Nanterre, l'explosion d'un réchaud provoque l'incendie de 20 baraques, habitations de 200 Algériens.

JUSTICE

● Petits affreux

A Dijon, des racistes ont menacé et frappé des étudiants noirs. Notre envoyé spécial Raph FEIGELSON, qui a assisté le 16 janvier 1962 à leur procès, donne ici ses impressions d'audience.

Le calme apparent des villes de province fait souvent croire qu'il ne s'y passe rien. Et pourtant...

Dans la salle du Tribunal correctionnel de Dijon, la présence inhabituelle d'un public nombreux, indique qu'il s'est passé ici quelque chose de grave. C'était le 13 mai 1961 : dans le local de l'Association générale des Etudiants de Dijon, deux racistes ont agressé deux étudiants africains...

Après le greffier qui rappelle ces faits, faisant suite à une série d'autres attentats racistes, les différents témoins — des étudiants africains et français, dont l'un fait son service militaire — disent comment deux voyous non étudiants ont attaqué leurs camarades. Ils rapportent les propos tenus par Yvon Masson et Jacky Monnayeur : « Ce soir, on se les paye, ils ont une sale gueule », disait le premier, tandis que l'autre provoquait : « Si tu veux la bagarre, tu l'auras : au couteau, au pétard ou à la mitraillette ».

Masson, un grand gaillard de 20 ans, au visage anguleux et dur avait, la veille, menacé le chétif et maigre Cisse Cheik ; il le provoque de nouveau : bagarre dans laquelle, pour le protéger, interviennent ses camarades qui rossent l'agresseur. Pendant ce temps Monnayeur, 27 ans, petit, la figure rouge et les traits fuyants, n'intervient pas pour dégager son acolyte : il profite du tumulte pour perpétrer son mauvais coup : à quelques pas de là, il sort un couteau et frappe — au hasard : l'étudiant Ba Abdoulaye est sérieusement blessé, et son agresseur s'enfuit...

Le Président de la Fédération des Etudiants d'Afrique Noire (section de Dijon) Abolo Kobou, évoque devant le Tribunal « la série d'agressions et de provocations dont l'affaire du 13 mai est l'aboutissement ». Il dit « l'atmosphère d'anxiété qui gêne les études ». « Nous sommes menacés, dit-il, et nous demandons le droit à la sécurité ».

M^e Kaldor, du Barreau de Paris, partie civile pour la Fédération des Etudiants d'Afrique Noire, montre que les prévenus ont gravement porté atteinte aux droits moraux que défend la Fédération : « Il ne s'agit pas dans cette affaire d'un incident banal, mais de haine raciste ».

Par delà, ces jeunes gens, agents d'exécution, il dénonce d'autres responsabilités : la propagande raciste qui « glorifiant le colonialisme entraîne le mépris pour les hommes asservis : Ces idées empoisonnées font leur chemin et on assiste à des scènes de haine zoologique dont cette affaire est une illustration... Mais la présence à cette audience de nombreux étudiants français venus aux côtés de leurs camarades noirs témoigner leur sympathie solidaire aux victimes, est à l'honneur de l'université française... Ce n'est pas seulement dans l'intérêt de la partie civile que je dis cela, mais c'est mon devoir d'avocat français de dire que ces faits crapuleux sont à l'image de ce qu'était à ses débuts, la peste brune... ».

La plaidoirie de M^e Christian Fouchard qui représente les intérêts des victimes solidement appuyée sur les faits, passe également des arguments de droit au plan antiraciste.

Le Procureur « comprend l'émotion et l'inquiétude des étudiants noirs » devant ces incidents qui sont le fait de « bagarreurs étrangers à l'Université ». Il approuve la partie civile et se félicite de « l'im-

Une odieuse agression



M. Justin BELSIE

NOTRE ami M. Justin Belsie, Président de la « Famille Antillaise » et membre du Bureau National du M.R.A.P. consommait dans un café, 96, rue de Clignancourt, Paris-18^e, le 23 décembre, en compagnie d'un ami.

S'étant absenté quelques instants pour téléphoner, il trouva à son retour sa chaise occupée par une personne inconnue. Cet homme avait déjà répondu aux protestations courtoises de l'ami de M. Belsie, par des insultes racistes telles que : « Ces gens-là n'ont pas leur place ici, etc. ».

Aux protestations également courtoises de M. Belsie lui-même il fut répondu par la violence, non seulement de la part du consommateur, qui le frappa au visage, mais aussi de la part du patron du café qui le frappa au flanc, tout en l'ayant menacé de le « fichier à la porte ».

Après avoir perdu connaissance, M. Belsie qui a fait constater ses blessures par un médecin, fut contraint à un arrêt de travail de six semaines. Il a naturellement porté plainte contre ses agresseurs.

Nous exprimons à M. Belsie notre sympathie amicale et lui souhaitons un complet rétablissement.

Il est intolérable que des manifestations racistes de ce genre puissent encore avoir lieu ; tous ceux qui refusent que Little-Rock devienne un modèle pour Paris, exigent que les coupables soient condamnés de façon exemplaire.

partialité des témoins parmi lesquels un adjudant français ». Il y a provocation, coups et blessures volontaires avec port d'armes et préméditation...

Les avocats de la défense ont tout au long du procès provoqué des incidents et mené une bataille de procédure. M^e de Montille s'étonne que l'on parle de racisme : « Nous ne voulons pas savoir comment est mort Lumumba, ni comment se comportent les Balubas... Nous n'avons pas de leçons de civilisation à recevoir de ces gens-là ! ». Mais s'il conteste le caractère raciste de l'affaire, les faits sont là, aussi minimise-t-il le drame qu'il veut réduire à une bagarre d'étudiants français (sic) avec une « bande de noirs ». Les coupables ce sont eux : « qu'on ne blanchisse pas Cissé » s'écrie-t-il.

Plus adroit M^e Siboni déclare en préambule que « rien n'est plus odieux que le racisme » et il enchaîne : « vous faites le complexe du racisme : parlez-nous des hôpitaux et des écoles que nous avons construits chez vous ». Après cet éloge, du colonialisme, l'avocat reproche l'ingratitude des noirs dont cette affaire exprimerait « la révolte ».

Le jugement, reporté au 30 janvier, dira si des petits affreux peuvent impunément en France importer les méthodes du Klu-Klux-Klan et des S.A.

Le carnet de DL

NOTRE AMI GEORGES SAROTTE SOUFFRANT

Notre ami M^e Georges SAROTTE, membre du Bureau National du M.R.A.P., a été récemment victime d'un infarctus du myocarde et a dû être hospitalisé. Fort heureusement, sa santé se rétablit peu à peu, et il regagnera bientôt son domicile, où il devra toutefois observer un repos total et prolongé. Nous sommes certains d'être les interprètes de tous nos lecteurs, qui ont eu fréquemment le plaisir de lire ses articles, et de tous les amis du M.R.A.P., en exprimant à Georges Sarotte nos vœux affectueux de prompt et complet rétablissement.

MARIAGES

Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage de Mlle Yvonne ENGIEL avec M. Pierre ROSINOSKY, le 6 janvier 1962. Nous leur exprimons nos félicitations et nos vœux les meilleurs.

● Deux poids deux mesures

En dépit des efforts du Commissaire du gouvernement, qui avait demandé le huis-clos, le procès de Robert Davezies, prêtre de la Mission de France, qui s'est déroulé de 9 au 12 janvier devant le Tribunal militaire de Reuilly, a été, en fait, le procès des tortures, des méthodes inhumaines employées dans la guerre d'Algérie contre tout un peuple.

Accusé d'avoir aidé plusieurs Algériens à passer la frontière d'Espagne, l'abbé Davezies s'en est expliqué en ces termes :

« J'étais à Paris lorsque la campagne contre les tortures a commencé... J'étais bouleversé... Je ne croyais pas ces choses possibles. Je me suis renseigné. J'ai trouvé 5, 10, 15, 20 lettres dans un milieu restreint rapportant des faits semblables... Nous avons dit : « Il faut que ces choses-là cessent. Nous, prêtres, qui avons formé des jeunes Français, nous ne pouvons admettre que ces jeunes se pervertissent ainsi... »

« Pour moi, la revendication de l'indépendance était une chose juste : un patrio-

(Suite page 3.)

Nous apprenons le mariage récent de notre ami M. Hugues STEINER. Nous tenons à lui exprimer nos félicitations et tous nos vœux sincères.

NOS DEUILS

Notre amie Denise DECOURDEMANCHE, a eu la douleur de perdre sa mère. Qu'elle trouve ici l'expression de l'affectueuse sympathie de notre Mouvement et de notre journal, comme de tous ceux qui connaissent son inlassable dévouement pour la cause que nous défendons.

Mme Decoudemanche était la mère de Jacques Decour, qui fut fusillé par les nazis.

DON

A l'occasion de la « Bar Mitzwa » du jeune Gérard, fils de M. et Mme Bernard EISENBERG, notre ami Maurice Eisenberg, membre du Conseil National du M.R.A.P., a offert 200 NF à notre Mouvement pour contribuer à la lutte antifasciste. Nous lui exprimons les plus vifs remerciements.

DROIT ET LIBERTE

MENSUEL

30, rue des Jeûneurs - Paris (2^e)

Tél. : GUT. 09-57

Tarif des abonnements

FRANCE :

Un an : 7,50 NF

Abonnement de soutien : 15 NF.

ETRANGER

Un an : 12 NF

Compte Ch. Post. : 6070-98 Paris
Pour les changements d'adresse envoyer 60 fr. et la dernière bande.

EN BELGIQUE :

On peut se procurer « Droit et Liberté » ou s'abonner au « Cercle Culturel et Sportif Juif », 51, Bd du Jardin-Botanique, à Bruxelles. Les versements peuvent être effectués au C.C.P. 278947, de M. S. Gutman, Bruxelles.

Le numéro : 10 francs belges.

L'abonnement annuel : 100 FB.

Abonnement de soutien : 150 FB.

Salle Gaveau, le 25 janvier Récital Clara NEUMANN

Au programme :

- H. DUPARC :
L'Invitation au voyage (Ch. Baudelaire).
Le Manoir de Rosemonde (R. de Bonnières).
La Vie antérieure (Ch. Baudelaire).
Chanson triste (Jean Lahor).
- G. FAURE :
Mandoline (P. Verlaine).
En sourdine (P. Verlaine).
- C. DEBUSSY :
Ballade que Villon fait à la requête de sa mère pour prier N.-Dame.
Ballade des femmes de Paris.
- M. RAVEL :
Vocalise en forme de habanera.
Chanson populaire espagnole.

- L. AUBERT :
Trois chants hébraïques :
Kol nid'réy.
Berceuse.
Der rebele der Gabele.
- D. MILHAUD :
Trois poèmes juifs :
Chant de nourrice.
Chant de résignation.
Chant de laboureur.
- H. SANGUET :
Marine à Roscoff (M. Jacob).
Renouveau (S. Mallarmé).
Berceuse créole.
- F. POULENC :
A sa guitare (P. de Ronsard).
Sanglots (G. Appolinaire).
Air vif (J. Moréas).

(Suite de la page 2)

te peut comprendre le patriotisme des autres.

A la fin des débats, il devait affirmer :

« Je n'ai de haine pour personne. Je déteste la guerre. J'ai pris parti contre la guerre d'Algérie... Il y a des choses intolérables et inadmissibles. Ces choses, j'en ai eu connaissance. J'ai entendu, par exemple, les cris de Djamilia Boupacha, torturée, et je n'ai pas pu laisser hurler seule une jeune fille de vingt ans... »

Sur les faits qui ont provoqué la révolte de Robert Davezies, sur sa personnalité, des hommes éminents et représentatifs sont venus témoigner : MM. Paul Teitgen, René Capitant, Pierre Cot, Jacques Madaule, Fontlupt-Espérandier, le professeur Henri Marrou, Daniel Mayer, Claude Bourdet, Jérôme Lindon, les pasteurs Cazalis et Beaumont, plusieurs prêtres, une religieuse, des détenus algériens. Le cardinal Lienart affirmait dans un message public que l'accusé avait agi « dans un esprit de justice et de fraternité ».

Il est significatif et émouvant que parmi les avocats de ce prêtre catholique, se soit trouvé un musulman, M^e Oussédik, aux côtés de M^e de Félice, Paul Boucher, Audrey Sanders (de Londres), Rozziani (de Rome).

Ce dernier déclara :

« En Italie, durant la guerre, et j'en ai honte, on a condamné des hommes qui avaient aidé des israélites à survivre, et tout cela aussi d'après des textes de loi ; et pourtant, aujourd'hui, c'est une des pages les plus sombres de notre histoire. »

Au nom de la « défense de la civilisation occidentale », le commissaire du gouvernement demanda (et obtint) une lourde peine : l'abbé Davezies a été condamné à trois ans de prison et 3.000 NF d'amende, les circonstances atténuantes lui ayant été refusées.

Quelques jours plus tard, le même tribunal acquittait trois officiers accusés d'avoir torturé à mort une femme algérienne.

JEUNESSE

● Au Club Amitié

Il y a tout juste deux ans qu'a été créé le Club Amitié, qui réunit un nombre sans cesse croissant de jeunes antiracistes. Il s'est si bien développé que, pour son second anniversaire, il a décidé de s'installer dans un local plus vaste, où il pourra multiplier ses activités avec la participation de tous ses adhérents.

Le Club Amitié a su trouver une formule originale. Il offre aux jeunes non seulement des soirées théâtrales et cinématographiques, des sorties-camping, des visites d'expositions, mais aussi de passionnantes conférences (suivies de débat)

sur les problèmes de l'actualité, auxquels ont déjà participé nombre d'éminentes personnalités.

Ajoutons que les membres du Club, loin de considérer les discussions et les activités culturelles comme une fin en soi, leur donnent pour prolongement l'action antiraciste. Ils apportent leur concours permanent à toutes les activités du M.R.A.P., et entendent multiplier eux-mêmes les initiatives pour apporter plus encore à la cause que nous défendons.

Nous leur souhaitons de nouveaux succès.

—O—

Pour janvier le Club Amitié avait annoncé le programme suivant : 3 janvier : soirée libre ; 10 janvier : soirée cinématographique suivie de débat au « Floride » (« Un homme dans la foule » et « Le Cuirassé Potemkine ») ; 17 janvier : « La R.D.A. et le problème de Berlin », conférence de R. Feigelson ; 24 janvier : la renaissance du nazisme, conférence de Mme Olga Wormser ; 31 janvier : soirée au Théâtre de Lutèce : « La Pensée », de L. Andreiev.

HIER et AUJOURD'HUI

● Une compétence

« Le sport, on l'affronte sans arrière-pensée. Le calcul préside à tous les actes du juif... »

« Le sport implique la soumission à la règle du jeu. Le juif cherche sans cesse le biais pour tourner la loi... »

« Le sport, c'est l'école de l'abnégation, le sacrifice de l'individu au rendement de l'équipe. Le juif se fait une loi de tirer le plus possible de la collectivité... »

Nous en passons...

On n'a que l'embaras du choix pour extraire de ces litanies antijuives les formules odieuses qui montrent l'ignominie de celui qui les a écrites. Ignominie d'autant plus répugnante que cette diatribe paraissait en 1943, alors que les juifs étaient emmenés par wagons entiers vers les chambres à gaz.

Il s'agit d'une brochure à large diffusion, intitulée « Pitres du Sport ». L'auteur en était Jean Dauven. Non content de calomnier, d'exciter à la haine, il demandait avec une lourde insistance que le sport français soit « épuré de ses juifs ». Pensez donc ! Par « une honteuse anomalie », l'année précédente, un champion juif, Alfred Nakache avait « fait l'aumône d'un record du monde à la France ».

« Ce cadeau, écrivait Jean Dauven, dans un beau mouvement de menton, personne n'aurait dû l'accepter ». Et de dénoncer « la trahison dont se sont rendus coupables les dirigeants de la Fédération de

Natation » en permettant que Nakache puisse faire « ce cadeau ».

« Il faut en finir ! », s'écriait Dauven. Les nazis en ont fini avec Alfred Nakache qui, dénoncé par un milicien et déporté, mourut peu après à Auschwitz.

Mais Jean Dauven, après une prudente retraite de plusieurs années, vient de faire parler à nouveau de lui.

C'est sous sa direction qu'a été éditée, tout récemment l'« Encyclopédie du Sport » publiée par la maison Larousse. Décidément !...

R. T. F.

● Mœurs arriérées

M. JEAN NOCHER a parfois de bien curieuses formules. Elles surprennent dans la bouche d'un homme qui milita jadis en faveur de « l'Abondance », prenant, à l'époque des positions ultra-gauchistes.

Aujourd'hui, la radio étant vraiment bonne fille, il déverse sur ses ondes un sermon quotidien avec une hargne voisine de la haine pour tous ceux qui aspirent à la paix et au progrès social.

Parfois, il prend la défense des juifs. Il a besoin d'eux comme alibi pour revendiquer le droit de vivre libres. Mon Dieu, gardez-vous de tels amis !

Mais M. Jean Nocher ne trompe que qui veut se laisser tromper. Il suffit, pour reconnaître son jeu, de relever cette formule employée au cours de l'émission du 8 janvier 1962.

Parlant de la guerre et de la paix, M. Nocher condamne « les mœurs arriérées des peuples sous-développés ».

Certes, l'assassinat de Lumumba organisé par M. Tschombé relève de la sauvagerie. Mais ce n'est pas ce drame qui préoccupe M. Nocher qui se fait le défenseur de l'« indépendance » du Kalinga.

Il ne précise pas sa pensée et englobe, dans une même condamnation tous les peuples sous-développés. Il le fait sûrement au nom de cette civilisation européenne qui nous a valu les chambres à gaz et les fours crématoires, sans oublier les ratonnades et autres pogromes racistes de tous ordres...

Ces propos sont d'autant plus déplacés qu'ils viennent à l'issue d'une période marquée par la réception à Paris de nombreux chefs d'Etat africains.

La « vocation africaine » de la France, dont on se préoccupe tant à l'Élysée, semble être le dernier souci de M. Nocher. Mais qu'en pense le Directeur de la Radio - Diffusion - Télévision française ?

Henry BULAWKO.

DES FAITS qui donnent A PENSER...

■ « JAMAIS L'O.A.S. ne serait devenue ce qu'elle est sans le « neutralisme » bienveillant de la plupart des policiers implantés ou même envoyés en Algérie. Que cela plaise ou non aux uns et aux autres c'est l'évidence » (« Rivarol » du 4 janvier 1962).

■ DE RIVAROL » (même date) également : Si l'O.A.S. n'est pas à l'abri des « fuites », en face d'elle l'appareil répressif officiel se présente comme une vraie passoire. Au point que c'en est à peine croyable. »

■ QUELQUES CHIFFRES tirés de l'ouvrage « Face à face avec l'ennemi nazi », que vient de publier l'Association israélienne des Invalides de Guerre : 500.000 juifs ont combattu dans l'armée soviétique pendant la dernière guerre ; 67.000 ont été décorés, dont 50 du titre de Héros de l'Union Soviétique ; 150.000 juifs ont combattu dans l'armée polonaise ; 32.000 ont péri pendant les trois semaines que dura la campagne de Pologne.

■ PROFANATIONS dans le cimetière juif de Klagenfurt (Allemagne fédérale) : des tombes ont été barbouillées de slogans antisémites, d'autres brisées, d'autres encore souillées d'excréments.

■ LES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE de Cagliari, en Italie, ont demandé qu'un professeur soit relevé de ses fonctions, son attitude étant incompatible avec les idéaux démocratiques dont l'enseignement doit s'inspirer. Ce professeur avait publié un article raciste intitulé : « L'O.N.U. et les négrophiles ».

■ EN FRANCE SONT ENCORE VENDUS des puzzles géographiques où l'Allemagne est représentée avec les frontières de 1937.

■ POUR AVOIR FAIT SUBIR à quatre Algériens un « traitement électrique », trois gendarmes d'Hautmont (Nord) ont été condamnés à... 150 NF d'amende.

■ L'ATTRIBUTION DU PRIX NOBEL de la Paix au leader sud-africain Albert Lutuli, est considérée, par l'organe de Poujade (3-11-1961) comme une « provocation délibérée », démontrant « une volonté manifeste et dissolvante de mépriser l'Occident et de lui nuire. »

■ « NOUS POUVONS PROUVER qu'Eichmann est innocent de la mort de six millions de juifs », proclame une affiche éditée à Stockholm par le « Nordiska Rikspartiet », organisation dont l'objectif est de « lutter contre la désagrégation nationale et le mélange des races ».

■ SE REFERANT AU VOTE RECENT DE L'O.N.U. condamnant l'action du Portugal en Angola, le dictateur Salazar a déclaré, dans une interview au « Figaro ». « Nous sommes très reconnaissants à la France d'avoir été l'une des cinq nations à refuser de se joindre en la circonstance aux 90 pays justiciers. La France sait être chevaleresque et fidèle. Ses gouvernants ont su comprendre notre tragédie ».

■ L'ADMINISTRATION DES POSTES de la République Démocratique Allemande a émis une série de six timbres dédiés à de jeunes héros de la résistance allemande contre le nazisme. Parmi eux, le jeune juif Herbert Baum, qui, à la tête de son groupe, incendia en 1942 l'exposition antisémite à Berlin. Il fut pendu à Alexanderplatz.

■ LE TOME II (INEDIT) DE « MEIN KAMP » va paraître prochainement en République Fédérale Allemande.

■ LA GREVE DE DEUX HEURES organisée le 8 janvier par l'O.A.S. en Algérie a été observée par la totalité du personnel européen de la préfecture et de la Délégation générale.

■ LES ARCHIVES du ministère nazi des Affaires étrangères, actuellement dépouillées à Bonn par les historiens allemands, français, britanniques et américains représentent un poids total de 300 tonnes. D'autres documents se trouvent en République Démocratique Allemande. D'autres enfin ont été perdus.

■ LA PASSION jouée tous les dix ans dans la ville allemande d'Oberammergau, et dont on avait souligné, en 1960, le caractère violemment antijuif, va être réécrite pour la septième fois depuis 330 ans, « compte tenu des exigences modernes », ont annoncé les organisateurs de ce spectacle.

VOUS DITES ? "DROIT ET LIBERTÉ" répond aux mensonges racistes

De l'usage des mots

L'AMITIE de Francis Jourdain, disparu il y a quelques années reste un bienfait très précieux de ma vie. Il fut un des purs humanistes de notre temps, un maître souriant pour beaucoup d'entre nous, une des plus nobles cautions dont le M.R.A.P. eut le privilège de se prévaloir dès sa fondation. L'auteur de « Né en 76 » était fort subtil, mais avec une vigoureuse simplicité, et lorsqu'un lourdeau lui reprochait — avec respect — de « couper les cheveux en quatre », il se plaisait à répondre « Mais, mon bon ami, couper un cheveu en quatre est encore la meilleure façon de savoir comment et de quoi ce cheveu est constitué... ».

Nous ne coupons pas de cheveu en quatre (et s'il est crépé, quel travail...) lorsque nous essayons de mettre un peu d'ordre et dans les notions et dans les termes en usage concernant les juifs, car les erreurs courantes correspondent à des ignorances voulues non par ceux qui les commettent par ignorance, bien sûr, mais par ceux qui les diffusent et en entretiennent la persistance par préjugé de caste et mépris humain.

Poursuivons donc nos efforts de clarification (1).

(1) « Droit et Liberté » de décembre 1961.

Combien de fois avez-vous lu que Nasser était antisémite — et pas seulement Nasser dans « son » monde ? Encore une absurdité, qui oblige à répéter que juifs et Arabes sont de même souche ethnique : ils sont les uns et les autres des Sémites. Nasser et ses partisans peuvent donc être anti-juifs, plus précisément antisémites, mais certainement pas antisémites.

Le terme est d'ailleurs assez mal formé, mais l'usage l'a consacré et il n'est pas question de le contester.

Autre distinction importante : Existe-t-il un peuple juif ? A cette question, il n'y a pas de réponse capable de satisfaire tout le monde, à commencer par les juifs eux-mêmes. C'est une vieille histoire qu'il ne nous appartient pas de trancher ici, même si nous avons une opinion très précise sur la question. Seuls les sionistes considèrent que tous les juifs de la Diaspora sont liés entre eux de façon plus profonde qu'ils ne peuvent l'être à leurs compatriotes non-juifs dans chaque pays où ils se trouvent. Mais dans chaque communauté nationale, sauf en Israël, la grande majorité des juifs,

même sympathisant sentimentalement envers l'Etat d'Israël se considèrent comme Français, Anglais, Hollandais, Espagnols, Chinois, Chiliens, Soviétiques, etc... même s'ils revendiquent le droit de se considérer — sans complexes — comme juifs, dans le même esprit que met un Basque ou un Alsacien à se sentir Français avant tout — et internationaliste, si sa raison politique le lui commande — en même temps que Basque ou Alsacien. Il n'y a là nulle contradiction déchirante : plus on élargit son horizon planétaire, plus on se sent à l'aise par rapport à la petite communauté de son enfance.

On parlera donc plus exactement, semble-t-il, de populations juives que de peuple juif. Encore convient-il d'admettre que cette idée de populations juives ne convient nullement à la plupart des juifs français, qui ne cherchent pas, en général, à vivre ensemble, et se sentent pleinement assimilés. Et nous ne mentionnons que pour mémoire les très nombreux Français qui ne se reconnaissent qu'une origine juive, qui ne signifie plus rien pour eux.

Le nombre est grand des juifs, particulièrement parmi les jeunes, qui s'éloi-

gnent complètement de la religion juïque. Les uns revendiquent néanmoins leur qualité de juifs, alors que les autres n'y songent même pas. Pourtant il subsiste quelquefois des signes de leurs liens anciens. Au moment des grandes fêtes juives, ils participent aux cérémonies familiales et de groupe plus ou moins religieuses : Rosh-Hashana, Yom Kippour, etc... Mais ce serait un tort, pensions-nous, de ne voir, dans ces fêtes, que leur caractère rituel, de leur imposer l'interprétation qu'en donnent les croyants. Un marxiste, un rationaliste ne fête-t-il pas tranquillement Noël en famille, sans se préoccuper du sens particulier que l'Eglise tient à lui donner ? Les coutumes même lorsqu'elles ont une origine religieuse — et pour Noël, elle est largement antérieure à l'ère chrétienne — prennent une valeur populaire qui arrive à l'emporter sur les croyances par lesquelles les religions entendent les justifier. Qui n'a pas savouré en famille les fameuses galettes feuilletées de l'Épiphanie, le 6 janvier dernier ? Mais qui a eu une pensée volontairement émue, recueillie, en souvenir de cette manifestation du Christ aux Gentils, aux rois mages ? Et qui sait d'ailleurs la signification exacte de ces deux mots associés : rois-mages ?

Roger MARIA.

Les harkis agresseurs de la rue François-MIRON enfin jugés

DEUX fois renvoyée, l'affaire des harkis agresseurs de la rue François-Miron a enfin été jugée le 19 janvier. Un an et demi s'était écoulé depuis cet après-midi du 17 juillet 1960, où

deux « supplétifs », Barkat et Chebab, accompagnés du brigadier Ben Bernou, firent irruption dans le café « Chez Zizi » en criant : « Sales juifs ! race de chiens ! Tous au fond ! ». Frappant les consom-

mateurs à coups de crosses, ils s'acharnèrent sur le patron, M. Nabets qui, infirme, ne pouvait se lever. M. Emile Dana s'interposa, et c'est lui qui reçut une balle dans le ventre. Quant aux agres-

seurs, ils s'enfuirent, sautèrent dans un taxi, protégeant leur retraite à coups de révolver et ne furent rattrapés qu'au Pont Neuf.

Aussitôt informé, le M.R.A.P. s'employa à rendre l'affaire publique : si elle a eu des suites judiciaires, on peut dire que c'est en grande partie grâce à notre Mouvement et aux enquêtes publiées par la presse, alertée par lui, en dépit de la conspiration du silence organisée en haut lieu. « La police fait le black-out sur cette dramatique affaire », écrivait « France-Soir » du 19 juillet. Et quand il ne fut plus possible de se taire, la Préfecture affirma qu'il s'agissait d'une opération régulière pour la recherche du trafic de drogue.

De ces tentatives, il ne reste plus rien. Le Président Rouet, en ouvrant les débats, souligne que les trois harkis se trouvaient hors de leur secteur et n'étaient chargés d'aucune mission.

Il ressort en outre du dossier que s'ils cherchaient du « kif », c'était uniquement pour leur usage personnel.

M^{rs} Manville et Dymenstajn, désignées par le M.R.A.P., assistent les victimes, MM. Dana, Nabets Nakache, conjointement avec M^{rs} Rosenthal et Rosenmann. Les uns et les autres souligneront les anomalies du dossier.

D'abord le fait que l'on ait refusé de qualifier de tentative de meurtre l'acte des agresseurs, et qu'ils comparaissent en correctionnelle, non aux Assises — mais les conclusions déposées par M^{rs} Rosenthal ne sont pas retenues.

M^{rs} Dymenstajn rappelle que le brigadier Ben Bernou, qui faisait le guet devant la porte, a « disparu », et l'adresse que l'on a donnée de lui est celle de la D.S.T. à Alger. Quant à Chebab, mis en liberté provisoire, il a obtenu l'autorisation de partir en Algérie — que l'on donne si difficilement aux avocats ! — et ne s'est pas présenté au Tribunal. Notre ami regrette aussi que les injures anti-juives n'aient pas été retenues dans l'acte d'accusation.

En fait, le problème posé est celui des harkis, cette formation créée pour mener la répression contre les Algériens, recrutée dans des conditions insolites, usant de méthodes déjà dénoncées à maintes occasions. Le président relève dès le début « les infractions à la discipline » et la conception très particulière de la « légitime défense » dont témoigne l'affaire. Il s'indigne que « l'on confie des armes à de tels jeunes gens sans savoir ce qu'ils en feront ».

M^{rs} Rosenthal note que les harkis, « dans cette guerre fratricide acceptent de jouer un rôle doublement fratricide », et que la seule circonstance atténuante avancée par les coupables, c'est qu'un de leurs collègues avait tué un homme à bout portant sans être du tout inquiété.

Enfin, M^{rs} Manville (que le Substitut essaie en vain d'interrompre) souligne la responsabilité au moins morale du Préfet de Police, dont dépendent les harkis, et qui a publié un communiqué tendant à justifier en partie les inculpés. Demandant un châtement exemplaire, il souligne : « Si l'on pouvait penser que lorsqu'on porte un uniforme, on peut faire ce qu'on veut, alors la porte est ouverte à la guerre civile ».

Après une brève intervention du substitut, demandant simplement « l'application de la loi », M^{rs} Camille Gay plaide en faveur de Barkat. Jugement le 1^{er} février.

Sur une diatribe antisémite de « Fraternité Française »

(SUITE DE LA PAGE UNE.)

« sur les plaques de marbre de nos monuments aux morts ». Et, tranche-t-il, « si je m'appelais Lévy », j'irais en Israël, « au lieu d'intenter des procès aux gens qui m'hébergent ».

Autrement dit, les juifs ne sont pas des Français à part entière, ils ne partagent pas le destin commun, et au lieu de défendre la France (trop) hospitalière, ils ne pensent qu'à l'attaquer, en la personne de M. Pujade. Car, comme chacun sait, la France c'est Pujade, et réciproquement.

Disons-lui pourtant tout de suite qu'à défaut de modestie, un peu plus de prudence et de pudeur serait de mise, dans son propre intérêt. Prudence, parce que de semblables infamies ont déjà coûté cher à certains de ses congénères, que ce soit Bardèche ou le directeur d'« Aspects de la France », lourdement condamnés naguère.

Pudeur, parce que ne donne pas des leçons qui veut : si Pujade avait lui-même acquis quelque titre que ce soit dans la guerre ou la Résistance, cela se saurait. Alors, qu'il se taise ! Sinon, nous pourrions lui rafraîchir la mémoire sur son propre compte.

GENERALISATIONS FRAUDULEUSES

L'ignominie du racisme, depuis qu'il existe, réside essentiellement dans la généralisation frauduleuse qu'il pratique pour se donner une apparence de justification. Que l'on puisse trouver dans n'importe quel groupe ethnique des êtres vils et indignes, cela ne fait aucun doute ; et l'éloge appliqué sans distinction à tous les membres d'une communauté serait aussi absurde que le dénigrement systématique. Un humoriste ne disait-il pas que l'on doit reconnaître à chaque individu « le droit d'être un salaud », sans que pour autant toute sa famille et toute sa race soient vouées à la réprobation universelle ? Mais lorsqu'on attribue à un groupe le monopole de la bassesse et à un autre toutes les qualités, lorsqu'on désigne un individu méprisable comme le type et le symbole de toute une catégorie d'hommes, c'est là que commencent la diffamation raciste, l'abus des mots.

Ainsi fait Pujade, qui cite Joanovici en exemple du comportement des juifs sous l'occupation, au lieu de reconnaître qu'il y eut alors, d'une part les collabos, traîtres et profiteurs, avec à leur tête les « aryens » Pétain, Laval, Doriot et consorts — et d'autre part l'immense ma-

ajorité des Français, résistants, ou pour le moins antinazis, sans distinction de confessions ou d'origines.

De même, on ne peut nier qu'il y a des banquiers de religion ou d'origine juive, mais ils n'ont pas fait fortune d'une autre façon que les banquiers catholiques, protestants ou libres-penseurs. Et s'il se trouve des hommes politiques de religion ou d'origine juive dans la plupart des partis, leur choix n'est conditionné — comme pour tous les autres — que par le contexte économique et social dans lequel ils vivent. Mais Pujade — qui n'a rien inventé — ne s'en prend aux « vampires », aux trusts, aux « valets politiques », aux « bradeurs », etc. qu'en leur accolant l'épithète, à ses yeux péjorative de « juifs ».

Comme si l'appartenance sociale, le civisme, le patriotisme, l'honnêteté d'un citoyen, ce qu'il apporte à la nation, pouvaient être fonction des convictions religieuses qu'il professe ou que ses ancêtres ont professées !

OU SONT LES PROVOCATEURS ?

Mais Pujade en est encore là ! Et selon la dialectique éprouvée de l'amalgame et des repréailles collectives, il entend justifier par ce grossier mensonge les persécutions contre tous les juifs. Le raisonnement serait exactement le même si l'on demandait la condamnation de... tous les habitants de Saint-Céré, sous prétexte que Pujade a sa maison dans cette charmante localité.

« En France même », écrit-il le 22 décembre, si un jour se lève la vague d'antisémitisme QUE CES MESSIEURS CHERCHENT A PROVOQUER, qui sera persécuté ? Encore le petit boutiquier du IX^e ou du IV^e ? ... Déjà, le 16 juin, il annonçait « le signe avant-coureur de l'ouragan » et menaçait : « ... A ce moment-là, crois-moi, petite Rebecca ou petit Abraham, quand il y aura le retour de flamme, tu n'auras pas besoin de chercher tes grands dignitaires qui l'auront provoqué ».

Pour lui, la cause de l'antisémitisme, ce sont les juifs eux-mêmes, qui ont le tort d'exister, et c'est notre Mouvement qui est « provocateur » dans la mesure où il joue son rôle de vigilance active.

UNE AIDE NON NEGLIGEABLE

En fait, l'antisémitisme, comme toutes les formes de racisme, a pour objet — ou pour conséquence, ce qui revient pratiquement au même — de poser faussement les vrais problèmes. Les vrais problèmes, que l'on peut apprécier diverse-

ment, mais qu'on ne peut nier, c'est qu'il y a effectivement de riches banquiers et des gens modestes, que la condition économique de ces derniers ne cesse de se dégrader, que la guerre d'Algérie continue, que la tension internationale est inquiétante...

C'est le rôle des partis et des hommes politiques d'expliquer les rapports entre tous ces aspects de la situation et de proposer des solutions pour y remédier. Mais si l'on « explique » tout ce qui ne va pas en substituant de prétendues oppositions de races ou de religions aux réels conflits sociaux, économiques ou politiques, c'est à coup sûr pour tromper les naïfs à qui l'on s'adresse.

A qui cela profite-t-il ? A ceux, bien sûr, qui portent véritablement la responsabilité des maux que l'on dénonce. Et dans le cas présent on peut affirmer qu'en désignant « le juif » comme bouc émissaire, Pujade rend un service non négligeable à tous les vrais responsables de la guerre qui continue, des difficultés des petites gens, de la tension internationale.

Il le nier, certes. Mais la solidarité n'est-elle pas plus étroite entre Pujade et tel banquier juif, opposé à la négociation en Algérie, qu'entre ce dernier et un démocrate d'origine juive matraqué lors de la manifestation du 19 décembre ? C'est cela que l'antisémitisme tend à camoufler.

Enfin, présenter le régime actuel comme l'émanation et le défenseur des juifs (alors que les racistes de l'O.A.S. déploient si aisément leurs activités et que d'odiennes excitations antisémites s'étalent impunément sur toute la première page de « Fraternité Française ») n'est-ce pas une façon de masquer les racines réelles des maux dont souffre le pays ?

Devons-nous voir là l'explication de l'audace manifestée par Pujade et de la facilité avec laquelle il peut poursuivre ses menées ?

A. L.

Qu'il sache, en tout cas, que l'opinion n'est pas prête à se laisser prendre à de tels pièges. Et que dans le procès qui lui est intenté, il n'aura pas seulement en face de lui « les juifs » ou même le M.R.A.P. : car la lutte antiraciste est l'affaire de tous les démocrates, de tous les républicains — c'est-à-dire de la masse immense des Français. Ils ne laisseront pas s'intaurer chez nous les mœurs que l'occupant nazi a vainement tenté de nous imposer.

Ce que Pujade écrit...

« La France est un pays hospitalier. Jusqu'à l'excès... Si je m'appelais Lévy (j'irais travailler de mes mains... en Israël, au lieu d'intenter des procès aux gens qui m'hébergent ».

(La France est) « sucée par une bande de vampires de haut vol qui va des Kasperit aux Rotschild, en passant par les Bleustein et les Mendès.

Des valets politiques aux maîtres banquiers, ils trustent banques et grands magasins, Bourse et Supermarchés ».

« Bien symbolique de leur comportement est le cas de Rotschild, dont la fortune s'est constituée en spéculant à la Bourse sur le désastre de Waterloo, et qui règne aujourd'hui... ».

... D'AUTRES L'ONT DEJA DIT !

- « Un juif ne peut pas être un compatriote » (Programme du parti nazi).
- « Les juifs ne sont tolérables dans la société qu'à dose homéopathique » (Xavier Vallat, dans « Paris-Soir », 1941).
- « Le juif, reconnu en tant que race inassimilable sera considéré comme un étranger, et comme tel recensé... » (« Au Pilon », 11 octobre 1940).
- « Vous êtes des juifs, et un juif n'est pas un Français. Un juif est un juif, comme un chien est un chien » (Le Réveil du Peuple, 8 novembre 1940).
- « Les Chinois comme les juifs ont le droit de vivre, mais chez eux, en Chine, ou en Palestine » (« La Communauté Nationale », 15 avril 1942).
- « La France, sous l'hypocrite prétexte de maintenir une tradition de bon accueil est devenue le dépotoir du monde » (Darquier de Pellepoix, futur commissaire aux questions juives, au Conseil municipal de Paris, 4 juin 1936).

« Ce sont des rapaces, des vautours, des corbeaux ». Il faut « interdire à tous les juifs les fonctions où leur rôle est le plus dangereux : presse, radio, enseignement, justice, armée... » (Charte anti-judéo-maçonnique, « Le Réveil du Peuple », 15 novembre 1940).

- « L'économie, les rouages essentiels de l'Etat, la presse, les professions libérales, en un mot tous les secteurs importants de l'activité nationale sont envahis par les juifs » (« La Libre Parole », 1^{er} mars 1936).
- « L'emprise juive sur la France est clairement démontrée » (« Au Pilon », 11 septembre 1941).
- « Judas règne sur nos malheurs, établit son empire sur nos ruines, et prend possession de notre Patrie (...) Le véritable coupable est le juif, rien que le juif » (« La Libre Parole », 15 juin 1936).
- « L'éducation nationale, la politique religieuse, l'intégrité de notre empire colonial, la solidité même de la famille française, ont été et sont encore fortement influencées par l'intervention des juifs » (Darquier de Pellepoix, au Conseil Municipal de Paris, 4 juin 1936).

« Par le gigantesque vol que constitue la Bourse, Rotschild, l'émigré de Francfort, est devenu roi de France » (« Le Réveil du Peuple », 8 novembre 1940).

(A suivre)

OU ALLONS-NOUS !

On a vu beaucoup de choses. On croyait avoir tout vu. C'était mal connaître les revanchards allemands et ceux de tous les pays.

Quand l'amnistie a été votée en France, elle devait avoir une contre-partie : la défense légale de la Résistance — qui fut la conscience française — par les Pouvoirs Publics, par l'Assemblée issue de la Résistance, par les gouvernements qui, à l'occasion, s'appuient sur elle.

En France, rien n'a été fait ; il y a quelques années, l'acquiescement de Maurice Bardèche, après bien d'autres scandales, nous montrait que cette contre-partie n'existait pas.

En Allemagne, aujourd'hui, on est allé beaucoup plus loin et c'est logique. On croit rêver et pourtant c'est la réalité. Voici, dans sa simplicité, la dépêche transmise par l'A.F.P. : « Le Consul de Yougoslavie à Munich poursuivi pour avoir organisé l'exécution de soldats allemands... »

Nous y voilà. Des partisans et des résistants sont poursuivis en République Fédérale Allemande pour des actes de résistance pendant la seconde guerre mondiale. L'Allemagne Fédérale poursuit des résistants, alors que son Gouvernement est accusé d'avoir, dans son sein, d'anciens nazis qui occupent des postes de premier plan, dans des organismes dirigeants du pays.

C'est beaucoup.

Il y a donc une affaire Vracaric et Grabovac. Le

Ministre fédéral a déclaré à Bonn qu'il s'agissait d'un acte isolé qui ne se reproduirait pas.

Nous voulons bien le croire.

Mais il y a les déclarations du Général Lammerding, la condamnation par le bulletin officiel de Bonn du livre de W. Shirer qui fait le tour du monde et qui devrait faire penser et réfléchir tous les résistants antifascistes et, enfin, il y a l'affaire de

PAR

PIERRE-BLOCH

Ancien Ministre

Globke et de ses amis anciens nazis qui sont dans l'entourage du Dr Adenauer.

Le *Deutsche Soldaten Zeitung*, porte-parole et organe des anciens combattants de la dernière guerre, journal revanchard, consacre son action à innocenter les agissements criminels de la guerre. Une grande partie de sa documentation « tend à disculper l'Allemagne ».

« Le procès Eichmann va enflammer l'antisémitisme », affirme un autre ex-nazi.

Mais la palme est détenue, dans ce concert, par un nazi, Adrien Arcand, réfugié au Canada, qui écrit froidement « Il n'y a eu que 600.000 juifs tués pendant la guerre, dont 300.000 à Varsovie, lors du

soulèvement armé du ghetto, chose admise par les lois militaires ». Le reste des juifs est mort de typhus, de la sous-alimentation et à la suite du bombardement, par les Alliés, des « entrepôts allemands de vivres ».

Ce qui est curieux, c'est que, dans le même numéro de son journal, on trouve une série d'informations ayant pour but de discréditer le procès Eichmann : on met en doute l'authenticité de sa personne et on insinue que celui qui est à Jérusalem n'est qu'un figurant. Il y a pire : on prétend qu'Eichmann est d'origine juive !

Le procès Eichmann a provoqué, dans les milieux fascistes, un extrême embarras et aussi beaucoup d'inquiétudes. La presse antisémite a essayé par tous les moyens de réduire la portée de ce procès.

A tous ces symptômes, il faut ajouter la publication en France même, par un journal pour les jeunes, d'un récit exaltant sur les combats des S.S. Tout ceci tend à prouver que l'on s'efforce, dans certains milieux, de faire oublier les crimes du passé.

Tel est le bilan, seize ans après. Devons-nous penser que le sacrifice de nos morts a été inutile ? Les survivants ne peuvent le croire.

Mais, alors, le redressement est indispensable et, en premier lieu, l'Allemagne doit nous dire si, oui ou non, elle entend continuer les affaires Grabovac ou Lammerding.

Nous attendons pour juger. Mais nous savons que la campagne actuelle tend à montrer que l'armée allemande a, elle aussi, été victime de crimes de guerre. De quoi rire !

LETTRÉ DE LONDRES

En Grande-Bretagne, le « vent du changement » n'a pas emporté les préjugés et les discriminations

Pour la septième fois, M. Fenner Brockway, député travailliste, vient de présenter au Parlement britannique un projet de loi condamnant la discrimination et l'incitation à la haine raciales. Plusieurs autres députés conservateurs et libéraux, appuient maintenant ce texte. En le défendant, M. Brockway a fait allusion au projet de loi sur les Immigrants, actuellement en discussion lui aussi, et dont la tendance raciste (il vise à restreindre l'entrée en Angleterre de travailleurs du Commonwealth) a souligné de nombreuses protestations, dans le pays comme à l'étranger. (1)

« Je reconnais, a-t-il ajouté, qu'on ne saurait mettre fin à la discrimination raciale par voie législative. » Certes. Derrière la bataille juridique et politique qui se livre à Westminster, se cache un problème humain. Quels sont les préjugés, les forces sociales qui cimentent les murs de la haine ? Quelles sont les forces qui les jetteront à bas ?

« Pas de personne de couleur »...

Les faits, comme toujours, nous répondent.

Principalement venus dans le pays à l'occasion des deux guerres mondiales (2), employés dans l'industrie ou les forces armées, étudiants aussi, les « gens de couleur » représentent aujourd'hui « une personne sur deux cents » (3) en Grande-Bretagne.

Les Antillais, par exemple, (Jamaïcains en particulier) sont souvent serveurs dans les cafés, poinçonneurs de billet dans le métro, receveurs d'autobus. Etendant ses recherches aux hôpitaux, aux grands magasins, aux bureaux, Mervyn Jones écrit, dans une enquête de l'« Observer » (février/mars 1961) : « C'est l'emploi qualifié, celui qui signifie rang social et argent, qui est la véritable pierre de touche de l'égalité. Aux yeux de la plupart des Anglais... c'est à de tels emplois que les gens de couleur, par définition, sont inaptes. »

Ayant ainsi souligné le fondement économique du racisme, le journaliste en dévoile un autre aspect — à propos du logement : Les Antillais en quête d'un toit dépendent beaucoup des annonces, tant pour les chambres que pour les appartements. Or les annonces stipulent fréquemment : « pas de personne de couleur », ou exigent un locataire « blanc », « britannique », « anglais » ou « européen ». Dans les autres cas, diverses autres restrictions : « hommes d'affaires », « couple distingué », constituent — sur le plan professionnel ou psychologique — de nouveaux obstacles.

L'achat de maisons — « celles dont per-

sonne d'autre ne veut » — par des « coloured people », donne souvent lieu à des spéculations éhontées de la part des propriétaires blancs. De même, la sous-location d'appartements. Dans ce dernier cas, les contrats de logement contiennent fréquemment des clauses discriminatoires.

Antillais et Anglais, d'après l'auteur, ne fréquentent pas les mêmes cafés, ni les mêmes clubs de la banlieue londonienne. Et l'auteur de déplorer ce qu'il appelle « une coexistence froide », la perte d'un certain esprit de bon voisinage de la part des Anglais.

Que reproche-t-on aux Antillais ? «... C'est simple », écrit-il, « il y en a trop. » Personne, d'ailleurs, ne conteste que la misère, le manque de travail qui sévit dans le pays natal, ne soit la cause de cet afflux.

Les « amis d'Eichmann »...

Mais les Antillais ne sont pas seuls en cause. Lorsqu'en mars 1961, M. Nehru rendit visite à l'Université d'Edimbourg, celle qui, de toutes les universités de Grande-Bretagne, contient la plus forte proportion d'étudiants d'outre-mer, l'« Observer » put écrire que, dans une ville où les étudiants affrontent une crise du logement chronique, « plus de 50 % de logeuses en garni » refusaient les étudiants de couleur, et que ceux-ci devaient parfois payer des loyers « que d'autres n'accepteraient point ».

L'antisémitisme, enfin, peut aussi se manifester — dans le domaine scolaire par exemple. Le « Sunday Times » du 11 juin 1961 révélait l'existence, dans un certain nombre d'écoles privées londoniennes, d'un « numerus clausus » plus ou moins tacite, justifié par des considé-

rations sur « l'esprit chrétien de l'école » et fixant à un certain niveau la proportion d'élèves juifs. Mrs Laura Grimond, épouse du leader du Parti Libéral, s'est — d'après la même source — portée garante de la véracité des faits.

La concurrence économique, la crise du logement et la spéculation qui en résulte, le préjugé religieux — à ces facteurs favorisant objectivement le racisme, s'en ajoute un autre : l'action des émules de sir Oswald Mosley.

L'« Observer » du 11 juin 1961 rapporte les faits suivants. Inaugurant une exposition, organisée par un groupement belge (4), sur la vie dans les camps de concentration nazis, le Lord Maire de Coventry s'est entendu, lui et ses « amis juifs puants », menacer au téléphone par un inconnu qui a conclu : « Les amis d'Eichmann, Sieg Eichmann. » Précisions : la police était au courant. Le Prévôt de la cathédrale de Coventry ayant demandé à tous les chrétiens de boycotter « cette exposition d'amertume », le Lord Maire souligna que l'exposition ne visait pas « une nation déterminée, mais une philosophie mauvaise — et l'inhumanité de l'homme pour l'homme dans le monde entier. » (5)

Un élan de fraternité

Il serait dangereux, cependant, de pousser le tableau au noir. La tradition de Locke et de son « Essai sur la Tolérance », celle de Wilberforce et de sa lutte contre la traite des noirs se perpétuent aujourd'hui — dans les larges masses du peuple anglais.

Les massacres de Sharpeville, en Afrique du Sud, avaient suscité une grande

manifestation silencieuse en plein centre de Londres, à Trafalgar Square.

Les manifestations de racisme en Angleterre même, lors des incidents de Nottingham Hill ou, plus récemment, de Middlesborough, ont soulevé la réprobation des milieux les plus divers. Maintes « Lettres au Rédacteur en Chef » — cette façon typique du lecteur anglais de dialoguer, voire de polémiquer avec son journal — en témoignent. Lorsque Mervyn Jones, dans son enquête sur les « gens de couleur », montra les difficultés rencontrées par ceux-ci sur le marché du travail, l'« Observer » reçut de nombreuses offres d'emploi pour non-blancs, dans les branches les plus diverses.

Cet élan a soulevé l'opinion contre le « Commonwealth Immigrants Bill » et amené le gouvernement à envisager des amendements à ce texte ; il n'est pas étranger non plus au fait que le projet de loi Brockway, d'inspiration antiraciste trouve pour la première fois l'appui de membres influents des trois grands partis politiques anglais.

Il faut faire confiance à l'écrasante majorité de la nation anglaise, à ses forces saines. C'est-à-dire, faire confiance à leur lutte vigilante.

J. R.

(1) Le problème peut aussi concerner les « blancs » : immigrants irlandais (du Sud), travailleurs italiens de Bradford, etc...

(2) In « Le Racisme devant la Science », of Kenneth Little : « Race et Société » (UNESCO/Gallimard, Paris, 1960)

(3) « The Observer », 26 février 1961.

(4) L'Association des Amis des Camps.

(5) Invités à l'inauguration, les ambassadeurs d'Allemagne et de Belgique à Londres ne sont pas venus ; par contre, l'ambassadeur de Pologne était présent.

LETTRÉ DE JERUSALEM

(Suite de la page 12)

sortant, je rencontre le jeune journaliste d'Amsterdam, Jan Voskuils, je le vois écrasé : « Dans le comportement d'Eichmann, me dit-il, nous voyons mieux encore jusqu'où est allé le nazisme, ce qu'il a pu faire d'un homme... »

Il faut qu'on sache

C'est cela qui a été jugé ici. Il faut qu'on sache désormais que tout homme, où que ce soit, qui servirait un tel régime, paiera ses crimes de sa vie. Et s'il n'en est pas ainsi, la civilisation disparaîtra : le nazisme est un recul vers une époque plus sauvage que celle des cavernes. Cela fut dit à Jérusalem. Cela fut dit avec insistance par le Procureur Hausner alors qu'il requérait la peine capitale pour Adolf Eichmann, serviteur dévoué et enthousiaste du nazisme.

S'il n'est pas condamné à mort, dit en substance le Procureur, alors, la loi n'est pas loi, et le procès même n'aurait été qu'une mise en scène juridique. Evidemment, dit-il encore, même la mort ne saurait racheter la vie d'un seul enfant ; mais ne pas le punir de mort, serait offenser la mémoire de tous les enfants tués. Pendant tout son réquisitoire, Hausner parla sobrement, sans même désigner du doigt l'accusé : « Par les horreurs qu'il a perpétrées, il s'est lui-même mis au banc de l'humanité. Homme il est né,

mais il a vécu comme une panthère dans la jungle. Il a collaboré à d'effroyables crimes qui ont effacé de son visage toute ressemblance humaine. Il y a en effet des actes qui placent ceux qui les commettent en dehors du genre humain, des actes qu'on ne rencontre qu'au delà des frontières qui séparent l'homme de la brute. Adolf Eichmann a franchi cette frontière ».

Cette définition, cet avertissement s'appliquent à tous les antisémites, à tous les racistes qui rêvent de nouveaux jours crématatoires.

Le tragique bilan

L'extermination de six millions de juifs est une perte pour toute l'humanité, a souligné le Procureur général : « Qui pourra jamais évaluer le nombre des hommes exceptionnels, des hommes de génie qui sont morts ? »

Et à nouveau, il semblait qu'un écho de six millions de voix reprenait les paroles de l'accusateur : Qui pourra compter les Anne Franck, jetées dans les fosses communes de Bergen Belsen ? et les Anilevitch, les jeunes héros du ghetto de Varsovie ? et les Itzhak Katzenelson, les poètes nés pour chanter les joies de la vie, réduits en cendre et jetés sur l'ordre d'un Eichmann dans les eaux des rivières... mais jamais dans l'oubli ?

C'est pour toutes ces lumières éteintes, pour toutes les vies non vécues, pour tous

les yeux qui se sont fermés aux beautés du monde et tous les cœurs aux joies humaines, qu'on demande compte aujourd'hui à Jérusalem. Et Guedéon Hausner répète les paroles du poète Bialik : « Satan même n'a pas inventé encore de châtiment pour la mort d'un enfant ».

Douze minutes

Pendant ce réquisitoire, ceux qui n'étaient pas dans la salle étaient penchés, dans tout le pays, vers les postes de radio qui transmettent depuis le premier jour tout ce qui se passe dans le Tribunal. Si on était dans la rue, on entrait écouter dans un café, ou on s'approchait d'une voiture ayant un poste émetteur.

La sentence, tout le monde la connaissait : La main de la Justice mettra fin à la misérable existence d'un des plus terribles bourreaux des juifs, des plus féroces ennemis de l'humanité tout entière. Cette main ne tremblera pas.

Les derniers instants de ce grand événement furent dramatiques. La 12^e session du Tribunal ne dura que 12 minutes pour la lecture du verdict.

Les juifs ont eu de tout temps horreur de verser le sang ; mais laisser en vie un tel malfaiteur serait dénier toute notion de justice. La salle était archicomble. On sentait une grande nervosité.

L'inculpé écouta le verdict debout. Il le droit de faire appel. Mais nous savons que justice sera faite à Jérusalem.

ERRATUM

Dans la liste des annonceurs du programme de notre gala, publiée dans le dernier numéro de « Droit et Liberté », une ligne a malencontreusement « sauté » lors de la mise en page. De ce fait, une firme n'a pas été citée : la Maison SONBEL (Bonneterie pour enfants).

Nous nous en excusons vivement.



L'indispensable combat antiraciste

JAMAIS encore n'est apparu de manière plus éclatante combien le M.R.A.P. avait eu raison, dès sa fondation, de se donner comme but de lutter contre le racisme, contre l'antisémitisme et pour la paix.

Toute l'histoire de l'Allemagne hitlérienne avait déjà montré que la théorie de « la race des seigneurs », aboutissant à considérer et à traiter — avant de les détruire — comme des « sous-hommes » les juifs et les communistes dans un premier stade, les sociaux-démocrates, les catholiques et tous les opposants à Hitler dans un second stade pour finir par le déclenchement d'une guerre mondiale qui allait faire plus de cinquante millions de victimes.

L'Algérie est le second exemple de l'enchaînement fatal du racisme et de la guerre.

« L'Algérie française » ? C'est un mensonge qui a eu cours pendant longtemps et que les communistes ont toujours repoussé. Des millions de nos compatriotes y ont cru — et le plus souvent de bonne foi. Or, si l'Algérie avait été la France, pourquoi à Alger un gouverneur général, une Assemblée algé-

rienne, un régime municipal très différent du nôtre, une monnaie particulière ? Pourquoi ce régime électoral spécial dit des deux collèges — le million d'Européens étant représenté par 15 députés à l'Assemblée nationale et les 9 millions de musulmans par... 15 députés également ?

Ainsi, devant la loi, en Algérie, un Européen valait 9 musulmans. N'était-ce pas déjà une sorte de racisme ?

Racisme encore de fait que cette déclaration du maréchal Bugeaud à la Chambre des Députés. Le 14 mai 1840, dix ans après la conquête :

« Partout où il y aura de bonnes eaux et des terres fertiles, c'est là qu'il faut placer les colons sans s'informer à qui appartiennent les terres. En outre, l'indomptable royale leur assurera des armes et les munitions pour se défendre. »

Le siècle qui suivit réalisa les perspectives du maréchal. Sur 21 millions d'hectares, le recensement agricole de 1950-51 n'attribue que 7.133.000 hectares aux Algériens musulmans soit les tiers des terres pour une population neuf fois plus nombreuse que les Européens ! Les 8/10^e de la population musulmane, avaient ainsi été refoulés sur les terres arides des Hauts-Plateaux et du Sud algérien.

Que nous n'exagérons rien, nous en trouvons la confirmation chez Monsei-

gneur Mercier, évêque du Sahara, qui écrivait dans « Témoignage Chrétien » du 25 février 1955 :

« Est-il possible de traduire par des chiffres le niveau effroyablement bas des populations ? En Algérie du Nord, des statistiques établies que 80 % des familles musulmanes n'ont que 15.000 francs de revenu par an... »

J'ajouterais encore que si tous les enfants algériens d'origine européenne étaient scolarisés, par contre 9 enfants musulmans sur 10 étaient abandonnés à la rue.

Arrêtons là le tableau sinistre des réalités algériennes et posons-nous la question : pourquoi la majorité des Européens a-t-elle accepté que des gens qui vivaient dans le même pays soient laissés dans un tel dénuement et traités en parias dans leur patrie ? C'est que « le licot », « le raton » étaient considérés comme des êtres inférieurs et on trouvait toutes sortes « d'explications » à leur misère : ils sont sales, ils sont fainéants, etc. Qu'est cela, sinon du racisme ?

Et la guerre est venue pour l'indépendance et qui vient d'entrer dans sa 8^e année, faute d'avoir compris dès le début ce que nous préconisions, la négociation, suite d'avoir ajouté foi à deux mensonges comme « la poignée de rebelles » et « le dernier quart d'heure ».

Le G.P.R.A. a maintes fois déclaré que les Algériens d'origine européenne auraient les mêmes droits que ceux d'origine musulmane. Pourquoi les ultras de la colonisation ne l'acceptent-ils pas ? C'est qu'ils voudraient continuer à dominer, à avoir des droits supérieurs aux musulmans. C'est encore du racisme.

Un racisme aussi féroce que celui de l'hitlérisme — les bandits de l'O.A.S. le démontrent chaque jour.

Ils ont leurs tuteurs — les S.S. 1962 — et leurs plastiques largement payés — comme l'étaient les bandes de la croix gammée il y a trente ans.

S'ils imposaient la loi chez nous, ce serait une guerre d'Algérie interminablement prolongée par l'impossible mythe de « l'Algérie française », la destruction des libertés, la chasse aux juifs, aux communistes, aux démocrates.

Heureusement — notre peuple n'est pas à genoux.

Il doit cependant faire preuve d'une extrême vigilance. Qu'un tribunal militaire vienne d'acquitter trois officiers français ayant torturé une femme musulmane jusqu'à la mort et alors que le dossier contre eux était accablant, cela montre que la gangrène a pénétré maints cadres de l'armée et de la police. La seule sauvegarde de la France, c'est l'union et l'action de tous ceux qui entendent — comme en février 1934 — empêcher le fascisme de passer.

La lutte contre l'O.A.S. rejoint ainsi tout naturellement le combat pour la paix en Algérie.

Le M.R.A.P. tient son secteur du front de bataille. Nous ne pouvons qu'être solidaires avec lui et l'encourager à continuer sa généreuse activité.

FAIRE FACE !

19 décembre :

Les rejetons de Maurras

Une date qui comptera dans l'histoire des luttes antifascistes en France. Pour cette journée d'action contre l'O.A.S. et pour la paix en Algérie par la négociation, les syndicats C.G.T., C.F.T.C., ainsi que la Fédération de l'Education Nationale, l'U.N.E.F. et dans certains cas la C.G.T.-F.O. avaient appelé à un arrêt de travail de 11 heures à 11 h. 15, auquel s'associaient notamment le Parti Communiste Français, la S.F.I.O., le M.R.P., l'U.D.S.R., le P.S.U. et de nombreux groupements. Des millions de travailleurs y ont participé, dans la France entière.

A Paris, outre la C.G.T., la C.F.T.C. et l'U.N.E.F., plus de quarante organisations et partis appelèrent à une manifestation à 18 h. 30, de la Bastille à l'Hôtel de Ville. Le M.R.A.P. figurait parmi ces organisations, et ses militants ont été nombreux à participer à la puissante manifestation parisienne, comme à celles qui se sont déroulées dans de multiples villes de province. Entre autres banderoles, largement déployées, on remarquait en maints endroits celles qui condamnaient le racisme, comme le montre la photo ci-contre, prise boulevard Beaumarchais.

En dépit de l'interdiction préfectorale et des violences de la police particulièrement révoltantes dans le quartier Saint-Paul, les antifascistes, un nombre de 100.000 dans les rues de la capitale, ont exprimé avec force et résolution leur volonté de faire échec aux menées fascistes et d'imposer la paix.

FRANCE 1962

En six mois, le visage de Paris s'est affreusement altéré : la nation, par sa capitale, témoigne du mal qui la ronge.

Le processus de dégradation suit, en métropole, le chemin déjà parcouru en Algérie. Après le camp de concentration et la ségrégation, après l'attentat au plastic, voici venu l'assassinat méthodique des militants.

Avoir permis par une incroyable faiblesse que soient utilisées contre le peuple algérien des méthodes de répression d'origine nazie aurait nécessairement au peuple français un destin redoutable.

En 1962, le climat politique en France rappelle celui de l'Allemagne de 1932.

par Jacques MITTERAND

Un pouvoir débile, une armée pervertie, une police douteuse, un Parlement croupissant, les démocrates divisés... Les grands corps de l'Etat s'affaiblissent, le racisme court la rue, l'O.A.S., par le racket et l'assassinat, ouvre la guerre civile.

Le monde étonné voit la France, terre de liberté et de progrès, patrie des Lettres et des Arts, tomber au

Plus que jamais : UNION !

(Suite de la page 1)

bien même ils proclameraient ouvertement leur accord avec l'O.A.S., organisation reconnue criminelle.

Comment les ultras ne verraient-ils pas un encouragement quotidien dans cet état de choses ? Comment ne seraient-ils pas aussi encouragés lorsque, dans les rues d'Oran ou Alger, ils peuvent se livrer impunément à de véritables pogromes et qu'au lieu de s'opposer à eux, les forces de l'ordre sévissent à leur tour contre les musulmans qui protestent.

Le fascisme qui est à nos portes signifierait, s'il triomphait, le déchaînement de la haine raciste et antisémite. Qu'on ne s'y trompe pas : l'O.A.S., héritière entre

ON croyait la bête morte ou, au moins, sérieusement atteinte, et voici qu'elle se redresse, plus agressive que jamais.

La guerre d'Algérie, qui vient d'entrer dans sa huitième année, n'a pas seulement, comme tout conflit, apporté son lot de misères, de destructions, de blessés, de morts ; en soufflant sur la cendre encore chaude du racisme et du nationalisme, elle a rallumé le feu de la haine raciale et de la xénophobie au cœur de trop de Français.

Certes, l'européen d'Algérie n'a jamais vraiment aimé le musulman, l'ouvrier de France, comme le bon bourgeois ne sympathisait guère avec le « bicot », mais il s'agissait rarement de haine et en tout cas, celle-ci n'était guère généralisée et pas du tout institutionnalisée comme elle l'est aujourd'hui.

Le racisme avait reculé en France. L'affaire Dreyfus semblait lointaine. La guerre mondiale, l'occupation nazie, l'effroyable hecatombe du peuple juif, le visage hideux de Goebbels, les charniers d'Hitler, la résistance des patriotes français, tout cela avait contribué à extirper de notre sol le racisme.

Hélas ! la guerre d'Algérie est venue. Par un phénomène curieux, à mesure que naissaient et se développaient, avec cent ans de retard sur l'Europe, les nationalismes africains, le nationalisme français reprenait vie. On croyait Maurras mort. La guerre d'Algérie le ressuscite. Ou plutôt, il donne naissance à des rejetons excités qui croient compenser la perte de l'empire français par un retour aux poussières du passé, en ramenant sur leurs autels cette déviation du patriotisme qu'est le nationalisme exacerbé.

Le colonialisme ne veut pas disparaître. Le blanc tient à garder sous sa dépendance le noir, ou l'homme au teint basané et aux cheveux crépus. Quand il accepte enfin de lui donner son indépendance politique, dans la souffrance et presque toujours dans le sang, il veut encore lui rester supérieur au plan de la culture ou au plan économique, quand pour lui l'argent l'emporte, en définitive, sur toute autre considération.

par Georges MONTARON
Directeur de « Témoignage Chrétien »

Le racisme, qui est déjà à la base de la Constitution de la République Sud-Africaine, risque d'entrer demain dans les institutions algériennes si le « partage » — l'apartheid — l'emporte sur la paix par la négociation. Alors, le colonialisme restera présent sur la terre algérienne, il continuera à occuper les terres riches ; à côté de la République Algérienne des cheveux crépus, la République Française du blanc restera présente, étalant sous des regards affamés une opulence qu'elle croit signe de progrès et de paix.

Tout ceci est grave. Cela devient tragique quand le mal nous atteint tous, peu ou prou. Quand le Nord-Africain campe aux portes de Paris dans des bidonvilles, ces ghettos modernes, où les « gens bien » n'osent pénétrer, c'est déjà l'apartheid.

Quand la police matraque l'Algérien,

dans le métro, sous l'œil étonné de l'ouvrier et de la secrétaire, mais sans qu'éclate le scandale, c'est que le racisme a déjà obscurci les consciences.

Quand l'adolescent blanc de Babel-Oued chasse le « raton », c'est qu'Hitler n'est pas mort.

Cette situation, les hommes de la subversion la connaissent. Ils s'en servent, comme ils se servent de la peur du petit blanc d'Algérie qui craint pour son avenir.

Le racisme, c'est l'idéologie qu'on offre à ceux qui cherchent à protéger leurs intérêts, leurs égoïsmes. La haine de l'homme de couleur, c'est la passion qu'on excite pour entraîner à l'action ceux qui seraient tentés de rester chez eux.

Mais quand la subversion s'adresse aux passions humaines, à la haine et à la violence, à l'orgueil et à l'égoïsme, quand elle a pour bases le racisme et le nationalisme, elle est très réellement un fascisme et, logiquement, elle doit porter des fruits que l'histoire nous a appris à connaître : le camp de concentration avec ses fours crématoires et la guerre.

AINSI, quand nous luttons pour la paix en Algérie, nous combattons, non seulement pour la dignité du peuple algérien, mais aussi pour défendre l'honneur de notre pays.

Cette guerre tue peut-être moins de soldats français que les accidents d'auto, pour parler comme le Ministre de la Guerre, mais elle s'attaque aux âmes et à l'âme même de la France, elle rend possible l'imaginable installation du fascisme en France.

Il est temps qu'elle cesse.

L'Internationale néo-nazie

Nation
Pour une Europe de Brest à Bucarest

BOITE POSTALE N° 33, CHAUSSEE DE CHARLEROI • SAINT-GILLES I (BRUXELLES) BELGIQUE

Bientôt la « guerre d'Espagne » ... en France
La guerre de succession de la Gaule est ouverte

O.A.S.

32 ORGANISATIONS (DONT LE M. R. A. P.) appellent à l'union sans exclusive contre la menace fasciste

Sur l'initiative de la Ligue des Droits de l'Homme, un certain nombre d'organisations, dont notre Mouvement, ont décidé de signer le texte suivant :

« Les Organisations soussignées, »

« Dénoncent l'action criminelle de l'O.A.S., de ses agents, de ses complices, de ses inspirateurs, qui menace la vie de tous les citoyens et les libertés même les plus élémentaires. »

« Elles estiment que, devant la multiplication des attentats et la montée de la menace fasciste que les pouvoirs constitués n'ont pas enrayerés, tous les Français doivent se considérer comme mobilisés pour la défense de la justice, des droits de l'Homme et de la Démocratie. »

« Elles souhaitent que l'action indispensable ait lieu avec la participation et dans l'union sans exclusive de toutes les forces morales, politiques et syndicales attachées à la démocratie. »

- Amis de l'Express ;
- Association des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes ;
- Association pour la sauvegarde des Institutions judiciaires ;
- Centre d'entraînement aux méthodes d'Education active ;
- Cercle Bernard Lazare ;
- Club Jean Moulin ;
- Comité français du Cinéma pour la jeunesse ;
- Comité Maurice Audin ;
- Confédération générale du Travail ;
- Eclaireurs de France ;
- Fédération Française des Associations chrétiennes d'Etudiants ;
- Fédération nationale des Anciens d'Algérie ;
- Fédération nationale des Francs et Franches Cantarodes ;
- Fédération nationale des Libres-Penseurs de France ;
- Fédération nationale des Officiers et Sous-Officiers de réserve républicains ;
- Fédération unie des Auberges de Jeunesse ;
- Fédération sportive et gymnique du Travail ;
- Ligue d'Action pour le Rassemblement antifasciste ;
- Ligue française pour la Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen ;
- Ligue française de l'Enseignement ;
- Maison Internationale des Jeunes ;
- Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix ;
- Mouvement de Libération ouvrière.
- Syndicat général de l'Education nationale ;
- Syndicat national de l'Enseignement secondaire ;
- Témoignages et Documents ;
- Tourisme et Travail ;
- Union des Etudiants juifs de France ;
- Union nationale des Etudiants de France ;
- Union des Vaillants et Vaillantes ;
- Vérité et Liberté ;
- Vie nouvelle.

Il a été décidé par les organisations qui ont participé à l'élaboration de ce texte, que celui-ci serait soumis aux partis politiques et aux organisations politiques de jeunesse.

Des résistants de toutes tendances

Un appel signé par plus de cent personnalités de la Résistance a été récemment rendu public.

Dénonçant « toute confusion entre leurs actions passées et celles des factions de l'O.A.S., dont les buts sont à l'opposé de ceux de la Résistance, et qui comptent nombreux dans leurs rangs les anciens partisans du nazisme », les signataires demandent « que toutes mesures soient prises pour mettre hors d'état de nuire les fomentateurs de guerre civile ; tout en maintenant à leur égard ne pouvant qu'ouvrir la voie au fascisme ». »

Ils appellent à ce retour et à agir au grand jour, leur union pouvant servir d'exemple et de stimulant à tous les citoyens décidés à tenir en échec, quoi qu'il arrive, les factieux de l'O.A.S. et leurs complices. »

Dans la liste des signataires qui compte des personnalités aussi diverses que le général de Laminat, Benoît Fracon, René Capitani, André Pélissier, Alain Savary, Pierre Villon, Paul Bancour, Francis Mauriac, nous relevons les noms de plusieurs membres du Comité d'Honneur de notre Mouvement : le Bâtonnier Paul Arrighi, Claude Avellan, Jean Cassou, Dismède Carroux, Robert Chamberon, Pierre Cot, André Hourion, l'Amiral Mazuelier, ainsi que de Pierre Paraf, président du M.R.A.P. ; Bernard Lecocq, président de la L.I.C.A. ; de Jean Pierre-Bloch, Léo Hamon, José Aboukier, Emmanuel d'Astier, Jacques Debubridel, Fobbe Glasberg, Louis Martin-Chauffier.

« Cercle d'Etude et d'Action contre-révolutionnaire », autour duquel gravitent : les « Jeunes Nationales » de Joly (d'Ami d'Ortiz et de Chalé), le « Mouvement d'Action Civique » (M.A.C.), les « Amis des Flamandais », l'organisation flamande « Jong Europa Kommando », le « Comité d'Action et de Défense des Belges d'Afrique ».

Ces divers groupements s'expriment à travers un hebdomadaire, « Nation Belgique », publication officielle du M.A.C. Dans chaque numéro est encartée une feuille intitulée « Jeune Europe ».

Sous le signe de la croix celtique (ersatz de la croix gammée, trop compromettante) cet organe du fascisme international publie les communiqués de l'O.A.S., aux côtés d'articles et d'informations fournis par les organisations néo-nazies de Grande-Bretagne (Mosley), d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse, d'Afrique du Sud, d'Espagne, du Portugal, etc...

Ces articles témoignent de la sympathie et du soutien que les fascistes de tous les pays apportent à l'O.A.S. Ils annoncent notamment la constitution de « Divisions Europe », en vue de la guerre civile en France.

D'autres liaisons sont assurées en Italie — où séjourne Soustelle — par Philippe de Massey et le maurrassien Jean Meningsud avec les organisations néo-fascistes, pour le compte d'Ortiz.

Ainsi l'O.A.S. qui n'hésite pas à recruter d'anciens S.S. pour ses commandos de tueurs, et dont les méthodes servent de modèle à tous les nostalgiques de l'hitlérisme, apparaît comme l'aile marchante du fascisme international, qui considère l'Algérie et la France comme les points cruciaux où tous les efforts doivent être actuellement portés.

Notre sommaire avertit.

journal les signatures à la fois du directeur de « Témoignage Chrétien », Georges MONTARON, de Jacques MITTERAND, de l'ancien ministre communiste Fernand GRENIER, de l'ancien ministre socialiste PIERRE-BLOCH, aux côtés de celles des dirigeants de notre Mouvement ; les présidents LYON-CAEN et Pierre PARAF, et notre secrétaire général Charles PALANT.

De telles rencontres sont le privilège d'un journal, d'un Mouvement comme le nôtre. Elles reflètent l'unité qui se réalise en France contre toutes les formes de racisme, et contre leur support commun : le fascisme, nourri par la guerre. Unanimité qui s'exprimera avec une force encore cette union indispensable et urgente. C'est un symptôme réconfortant que se rencontrent dans les colonnes du présent

de nous dresser contre toute manifestation de racisme et d'antisémitisme, de dénoncer et d'isoler ceux qui s'en rendent coupables, d'agir avec vigueur pour qu'ils soient mis hors d'état de nuire.

Et, plus que jamais, cette lutte contre le racisme et le fascisme requiert l'union. Après la grande journée du 19 décembre, après la prise de position commune de 32 organisations diverses, après les récentes manifestations unitaires de Toulouse et de Dax, de la Loire et de la Meurthe-et-Moselle, après l'appel lancé par cent Résistants de toutes appartenances politiques, le M.R.A.P. continuera pour sa part, les efforts en vue d'étendre, de renforcer encore cette union indispensable et urgente. C'est un symptôme réconfortant que se rencontrent dans les colonnes du présent

de nous dresser contre toute manifestation de racisme et d'antisémitisme, de dénoncer et d'isoler ceux qui s'en rendent coupables, d'agir avec vigueur pour qu'ils soient mis hors d'état de nuire.

Et, plus que jamais, cette lutte contre le racisme et le fascisme requiert l'union. Après la grande journée du 19 décembre, après la prise de position commune de 32 organisations diverses, après les récentes manifestations unitaires de Toulouse et de Dax, de la Loire et de la Meurthe-et-Moselle, après l'appel lancé par cent Résistants de toutes appartenances politiques, le M.R.A.P. continuera pour sa part, les efforts en vue d'étendre, de renforcer encore cette union indispensable et urgente. C'est un symptôme réconfortant que se rencontrent dans les colonnes du présent

de nous dresser contre toute manifestation de racisme et d'antisémitisme, de dénoncer et d'isoler ceux qui s'en rendent coupables, d'agir avec vigueur pour qu'ils soient mis hors d'état de nuire.

Et, plus que jamais, cette lutte contre le racisme et le fascisme requiert l'union. Après la grande journée du 19 décembre, après la prise de position commune de 32 organisations diverses, après les récentes manifestations unitaires de Toulouse et de Dax, de la Loire et de la Meurthe-et-Moselle, après l'appel lancé par cent Résistants de toutes appartenances politiques, le M.R.A.P. continuera pour sa part, les efforts en vue d'étendre, de renforcer encore cette union indispensable et urgente. C'est un symptôme réconfortant que se rencontrent dans les colonnes du présent

JUGEMENT à NUREMBERG

Il n'y a pas obligatoirement antinomie entre une œuvre à thèse et une œuvre d'art. La thèse — ou l'intention — pour excellente qu'elle soit n'explique ni ne justifie une défaillance sur le plan artistique.

C'est pourquoi l'on doit regretter que, Jugement de Nuremberg ne soit pas un beau « film ». Les raisons de cette pauvreté artistique sont multiples et je ne signalerai que pour mémoire : pas de gradation dans l'intensité dramatique ; insignifiance des personnages dont les éclats ou les silences ne réussissent pas à masquer le vice majeur de ce film : celui d'être à côté du problème.

Aussi bien est-ce du sujet qu'il faut parler ici. On connaît le sujet traité : après les procès-vedettes de Nuremberg, une cour américaine juge des prévenus de moindre importance. Il ne s'agit pas pour autant de comparses. Les accusés sont d'anciens juges dont les sentences ont couvert d'un manteau de légalité les crimes les plus insensés.

Coupables, ils le sont tous, et en dépit d'arguties de prétoire, personne ne peut en douter. Et pourtant le procès traîne pendant huit mois au cours desquels les débats s'enlisent dans des détails.

Ainsi le procès des juges qui est en réalité celui de la responsabilité des éléments les plus représentatifs d'un peuple finit-il par tourner autour de cas douloureux sans doute, mais en tout cas sans rapport avec la portée et le sens de l'accusation.

Peu importe de savoir si la stérilisation d'un adversaire politique peut être ou non couverte par le prétexte de débilité mentale. Ce cas concret mais ambigu n'éclaire pas notre lanterne — celle du Tribunal non plus.

L'affaire de « pollution raciale » telle que nous la présente le film est franchement mauvaise ; elle devrait permettre de faire le procès, non plus du prévenu, mais du Tribunal.

Un certain Feldenstein, âgé de 65 ans, se serait rendu coupable de ce crime majeur. Jugé, condamné et exécuté. La prétendue victime vient témoigner : elle affirme que ses relations avec le vieillard relevaient de la seule affection. Ainsi la forfaiture des juges nazis éclate-t-elle au grand jour. Au fait, quelle forfaiture ?

Celle dont ils se sont rendus coupables en fondant leur jugement sur de faux témoignages ? Telle paraît être l'opinion du Tribunal de Nuremberg. Aussi est-il permis de se demander quelle aurait été son attitude si les débats avaient prouvé qu'il y avait eu « pollution raciale ». Là, et là seulement était la question.

Autant dire qu'elle n'a pas été abordée.

Toutefois le Tribunal existait, et avec lui, une certaine volonté d'aller au fond des choses.

J'ai bien dit une « certaine » volonté.

Celle, précisément du pouvoir qui a voulu les procès de Nuremberg. A ne pas confondre avec la Justice qui, ici comme ailleurs étouffe dans le corset de fer où l'enserrent la morale de l'époque, les

par
Edouard AXELRAD

mœurs et le climat politique dans lequel elle s'exerce.

Ainsi existe-t-il une certaine similitude, une parenté, entre les accusés et leurs juges : bien qu'à des degrés différents, les uns et les autres se réfèrent à une notion du Droit qu'il ont reçue et acceptée en même temps que les insignes de leur fonction. Le fait éclate lorsque l'on considère la démission de la Justice nazie. Il apparaît de façon claire dans le comportement du Tribunal du film.

Dans notre couzzier...

Pour ces hommes meurtris

Nous avons reçu de M. Jean Pointron un long et émouvant témoignage qui apporte, dans sa sobriété, une utile lumière sur les aspects humains du drame algérien, en particulier sur le problème des rapports entre musulmans et juifs. Nous ne pouvons, faute de place, le publier en entier ; mais on en lira, ci-dessous, avec intérêt, les passages essentiels :

Il y a plus de trois ans, maintenant, que j'ai quitté l'Algérie avec la 56/1b. On ne sort pas d'un enfer moral comme on y est entré. En trois ans, cependant, on devrait pouvoir récupérer. C'est pourquoi je ne m'explique pas comment j'ai cru être personnellement injurié par mes amis, de sincères démocrates, avec lesquels nous prenons souvent le café. Je m'habitue difficilement à les entendre parler des « Arabes », à propos de ceux qu'on appelle partout, sauf en France peut-être, les Algériens...

Je les entends dire encore que ces « Arabes » seront bien incapables de se gouverner eux-mêmes. On est, bien sûr, pour l'indépendance car on est démocrate, mais avec quel effroi ! « L'Algérie, disent-ils, sera livrée au chaos, c'est un

En effet, si l'arrêt rendu par le vieux magistrat intègre est sans reproche, son renvoi à l'issue du procès et la suppression du Tribunal pour des raisons d'opportunité politique fait planer un doute sur la valeur de tout l'appareil qui fut appelé à juger les chefs du troisième Reich.

De proche en proche le débat gagne en profondeur.

« Votre forfaiture, dit le vieux juge au juriste allemand qu'il vient de condamner, était inévitable depuis le jour où vous avez envoyé à la mort un nomme que vous saviez innocent ».

Bien sûr, les six accusés plaident la Raison d'Etat, comme les milliers de confrères qui, en tous temps et en tous lieux ont courbé la tête devant le pouvoir.

On dira que le crime des juges nazis, fut plus grand. J'en suis pour ma part convaincu. Mais ce n'est pas l'air suprêmement ennuyé et la raidenr quasi-minérale de Spencer Tracy qui auront ajouté quoi que ce soit à ma conviction.

retour en arrière pour la civilisation. » Mais voilà ce qui me mit tout à fait hors de moi : hier, mes amis ajoutaient avec aplomb que les « Arabes » (les Algériens) étaient foncièrement antijuifs. Quelle rage me prenait donc ?

J'ai connu les Algériens dans un régime mixte — deux tiers d'appelés français et un tiers de musulmans... J'avais convenu avec ces Algériens d'échanger cours d'arabe et de français. L'un apprenait le français pour la première fois et voulait déjà connaître l'alphabet. Tous les matins, il me rendait visite dans la buanderie où je cuisais la marmite et me demandait une lettre nouvelle, il apprit son nom, puis le mien...

Mon ami O..., instituteur israélite en Algérie, revenu à la vie civile, m'exprimait sa stupéfaction ; les enfants se pressaient à l'école et le moindre fellah ignorant venait le pousser à bien instruire ses enfants. Pour l'entrée au cours complémentaire, c'était la bousculade. Mon ami n'était pas aidé ; avec lui travaillaient à mi-temps pour 70.000 francs par mois, de jeunes Européens venus de la ville munis du B.E.P.C. et d'une mauvaise volonté très solide. Ces jeunes avouaient, se vantaient même, d'en faire le moins possible « pour instruire ces gens-là ».

Cet ami disait : « Depuis le début de la « rébellion », c'est le peuple, autrefois passif et étranger, qui veut s'instruire. »

Là-haut, au cantonnement de la compagnie, nous avions nos suspects. Un de ceux-ci avait deux de ses fils au lycée. Il s'inquiétait beaucoup de la direction à donner à leurs études. Bien qu'illettré, il parlait le français de façon compréhensible. Puisque le père était suspect, on avait supprimé la bourse des enfants, je lui demandais comment ils allaient continuer : « Ils ont des oncles — disait-il — ils n'abandonneront pas leurs études. » Il a été tué après le 13 mai 1958 pendant la première amnistie de de Gaulle, peut-être parce qu'il voulait faire instruire ses enfants...

Je me fâche pour ces hommes meurtris partout, dans la haie de cactus écrasée, dans l'humide mur de terre de leur mechta incendiée, dans leurs enfants, dans leurs filles ou leurs femmes, dans ce qu'ils croient ou essaient de croire, à qui pantelants, entre deux tortures, on dit qu'ils ne sont rien, que nous sommes les plus forts, et qui, fraternellement, tenacement, cherchent et trouvent le chemin de l'intelligence contre la brutalité, contre la passion raciste la plus rétrograde, qui porte notre nom...

En ce temps-là, j'ai senti des regards noirs, affreux même : la victime était-elle raciste ?... Mais parlons seulement de l'antijudaïsme des « Arabes », (ces sémistes vivant quelque part en Algérie).

J'ai entendu cent fois les Européens parler des juifs comme d'une race à part : un vrai juif, voleur comme un juif, deux fois pied-noir, etc... Un musulman de Constantine, un commerçant, était le seul parmi les Algériens de notre

Escale à Orly...



La célèbre artiste américaine Dorothy Dandridge, héroïne de « Carmen Noire » et de « Tamango » vient de faire une brève escale à Orly. Elle est partie rejoindre l'équipe du film « Marco Polo », tourné par Christian-Jaque, et dans lequel elle jouera le rôle de l'impératrice Zaire.

unité à parler des juifs. Il voyait la main des juifs partout : la prison, les ruines, la mort, c'était les juifs. Leur reprochait-il leur race, leur religion. Pas du tout, ils étaient pour lui le symbole du colonialisme. Dans la campagne oranaise, on ne vous parlera jamais des juifs, mais des Espagnols...

Mais qu'il s'agisse des juifs ou des Espagnols, je le répète, c'est en fonction de leur attitude à l'égard du régime colonial et non pour leur origine, qu'ils étaient critiqués. Encore faut-il souligner que la maîtrise de soi, le sens de la discipline chèrement acquis pendant sept ans, et toutes les déclarations des dirigeants algériens vont à l'encontre de ce genre de généralisations, et tendent à prévenir les provocations de caractère racial ou confessionnel.

Mon ami juif, né dans une petite ville du Sud, émancipé par un séjour en « métropole », ne se plaignait jamais que du racisme des Français d'Algérie. Il ne semblait pas près d'oublier que ces derniers l'avaient chassé du lycée pendant la guerre en vertu du *numerus clausus*. Ceux qui l'avaient chassé, maintenant ultras, l'appelaient en vain à l'union contre l'Arabe et les « racistes du F.L.N. »...

Il y a cependant dans les relations juifs-musulmans des problèmes autres que ceux existant entre musulmans et européens. C'est surtout au Maroc que j'en ai pris conscience par la suite...

En classe, les élèves ne se lassaient pas de montrer leur étonnement du fait qu'Hitler avait pu reconnaître les juifs des autres. Ceux qui venaient du Haut-Atlas étaient très intrigués. « Pourquoi n'ont-ils pas la même religion que nous — disaient-ils — ce sont pourtant des chleuhs (Berbères) comme nous, ils parlent le chleuhs comme nous, il n'y a pas de différence. »

Les problèmes posés par l'existence d'Israël agitaient le petit monde scolaire, surtout les grands élèves de la ville. Beaucoup avaient une certaine acrimonie contre les juifs, les juifs de la haute société s'entend. Leur raisonnement était le suivant : ils sont de la même race que nous, ils sont Marocains, pourquoi se sont-ils séparés de nous ? Ils rappelaient qu'avant l'indépendance, pour un musulman autorisé à entrer au lycée, il y avait dix israélites. Ils revendiquaient pour le présent le droit de tenir les postes de responsabilité, même s'ils n'avaient pas les mêmes diplômes que les juifs.

C'est bien net, partout où il y a un problème, le colonialisme et les séquelles du colonialisme commandent actuellement l'attitude des musulmans vis-à-vis des juifs. Les tenants réactionnaires et fascistes du colonialisme ne manquent pas d'exploiter cette situation. Mais je crois le peuple marocain, et à plus forte raison le peuple algérien, absolument incapable de ce racisme viscéral et abject qui sévit en Europe, et en France en particulier.

Jean POINDRON.

notes de lectures ★ notes de

★ LE VESUVE, par Emmanuel ROBLES. (Editions du Seuil).

Le roman d'Emmanuel ROBLES, « Le Vésuve » est un ouvrage de forme traditionnelle qui ne doit rien au « nouveau roman » ou à l'école dite « du regard ». Avec cette œuvre simple et forte, E. ROBLES prolonge et enrichit sa réflexion sur quelques problèmes moraux qui sont très précisément ceux des hommes de notre temps.

Le lieutenant Serge Longereau, blessé, en convalescence à Naples au début de 1944, s'prend d'une jeune réfugiée milanaise, Silvia. D'abord froide et réservée, la jeune fille en vient à éprouver envers lui une passion éperdue dans laquelle elle décide en quelque sorte de s'enfermer délibérément, refusant et niant le monde extérieur, c'est-à-dire la guerre et tout ce qui s'y rattache. Vouloir vivre pleinement cet amour exceptionnel, elle incite Serge à déserteur. Ce dernier, ébranlé et hésitant, entre un moment dans son jeu, les causes pour lesquelles meurent ses camarades lui devenant « subitement étrangères ». Cependant, quelques rencontres de hasard, avec ses anciens compagnons d'armes, des gnomiers, avec son ami Joe Cohen, dont la famille a péri dans les camps d'extermination, et à l'opposé avec un colon d'Algérie, raciste et antisémite, l'amèneront peu à peu à comprendre qu'il ne peut pas ne pas reprendre sa place au combat. Quand, blessé de nou-

veau et de retour à Naples, il retrouvera et épousera Silvia, en fait il l'aura perdue. Cet amour ardent exigeant, absolu, est mort, comme le Vésuve s'est éteint.

Ce grand et beau sujet n'est pas sans rappeler le célèbre « Adieu aux armes » d'Ernest Hemingway. Toutefois, au delà d'analogies somme toute superficielles : la guerre, l'amour, l'Italie, les deux livres diffèrent profondément.

En effet, si le héros de Hemingway, Frédéric, déserte, c'est que la guerre — celle de 1914-1918 — apparaît à cet individualiste comme un choc sanglant et absurde entre impérialismes. Les motifs pour lesquels Serge ne déserte pas et pour lesquels il risque et perd son bonheur, sont le fait d'un homme conscient, lié au monde et qui en vient à penser qu'en notre temps « le bonheur ne peut jamais être innocent ». Catherine Barkley, dans « L'Adieu aux armes » n'est en somme qu'une infirmière assez romanesque et sans grande personnalité. Avec Silvia Damiani, Robles trace un attachant portrait de jeune fille, secrète, passionnée, amoureuse de la vie, assoiffée de bonheur total, une figure qu'on ne peut oublier.

Naples grouillante de vie malgré la guerre, les bombardements, l'occupation alliée, la faim, est la toile de fond peinte avec maîtrise de ce livre clair, solide et vrai.

Guy BAUDIN.

« Nos ancêtres les Gaulois » : a-t-on exploité et biogué sur tous les registres, cette expression qui à elle seule, stigmatise les programmes d'enseignement distribués naguère dans les territoires français d'outre-mer !

Des enfants de toutes races l'ont répétée sous tous les cieux. Indien, Malgache, Indochinois, Africain, Antillais, l'écolier a scandé ces mots. Pour n'en saisir la portée que plus tard... au moment où il n'a plus à découvrir, dans son miroir et les yeux d'autrui, quelles sont les nuances de son regard et de ses mains.

« Les Gaulois nos aïeux... » : nous n'avons même pas pris le temps d'en rire, nous autres. Les Gaulois ? L'important n'était pas qu'on nous les ait rendus familiers. Non. C'était que, par erreur et maladresse — je ne veux pas que ce soit par politique délibérée — on nous ait coupés, tous Noirs, Jaunes et Rouges, de nos racines propres.

Noyés dans la nuit, dans l'enfer et le néant, volatilisés, effacés, nos véritables ancêtres !

Un psychiatre de mes amis vient de me jeter sur les bras une de ses maladies. Assez jolie. La trentaine. Apparemment saine :

— Faites quelque chose pour elle. C'est de votre milieu qu'elle a besoin.

Abandonnée à sa naissance, la jeune femme a été élevée comme pupille de l'Assistance Publique dans une excellente famille de province. Bien équipée. Infirmière diplômée de l'Etat, elle gagne honorablement sa vie.

Oui. Mais elle a cheveux crépus et peau bronzée. Ses parents adoptifs, si braves, si affectueux soient-ils, ne lui sont, l'évidence le crie, ne peuvent lui être, que des étrangers.

Désespérément seule, perdue dans une société où elle se soupçonne trahie dès le départ, la jeune Antillaise flotte, se cherche des racines. Ainsi faut-il, je suppose, considérer dans leur ensemble les millions d'hommes exercés dans leur enfance à honorer « Les Gaulois nos aïeux » alors que des paupières fendues en amandes, des chevelures frisées, des épidermes couleur de tan, accusaient des géniteurs dont ils ne savaient rien.

UNE REHABILITATION

L'Histoire en majuscules, est une grande Dame. D'apparence sévère, et qui volontiers affecte la distinction. Mais sous ses masques divers veille une « respectueuse » au langage sujet à caution, aux manières parfois vulgaires, entichée d'arrivistes et de soudards. Qu'on lui retrouve un peu les jupes ? C'est pour mettre au jour des dessous douteux.

Un petit livre recouvert de toile beige, modeste en son

« Nos ancêtres les Gaulois » ...

format, s'intitule « Histoire de l'Afrique Occidentale ».

La première page révèle qu'il est dû aux Editions du Ministère de l'Education Nationale de la République de Guinée. Conakry ».

Ses auteurs : Djibril Tamsir Niane et J. Suret Canale, avertissent honnêtement le lecteur « qu'ils ont dû, en un temps extrêmement bref, rédiger ce manuel... destiné aux élèves des Cours moyens des Ecoles primaires, susceptible de servir de guide dans l'En-

par Marie-Magdeleine CARBET

seignement secondaire, quitte à en étoffer le contenu par la consultation d'ouvrages spécialisés ».

« En attendant mieux, disent-ils, ce manuel aura le mérite d'exister. »

Eh ! oui. Il existe. Et c'est une forme de réhabilitation pour l'honneur de la « Dame » si gravement, si souvent compromise, dont il est question plus haut.

Ecrite en langue française, cette Histoire de l'Afrique Occidentale, composée en toute hâte, présente donc, de l'aveu de ses responsables, imperfections et lacunes.

Telle quelle cependant, elle revêt une importance exceptionnelle. C'est quelque chose comme un monument. Elevé malgré les erreurs possibles, les surprises éventuelles de la bonne foi, à la gloire de la Vérité. Parce que, tentant de mettre les choses au point, cette Histoire entreprend d'enseigner l'Afrique aux Africains. Les invite à prendre conscience de la voix de l'Afrique dans le concert des communautés humaines... leur ouvre des perspectives sur son passé afin qu'ils le comprennent mieux, qu'ils en élaborent le présent.

UNE LEÇON POUR TOUS

Tâche urgente, devoir primordial envers l'écolier d'aujourd'hui. A celui d'hier, l'Histoire, soucieuse de justifier la domination coloniale, inculquait en premier lieu la notion d'une indiscutable, congénitale infériorité. Arts, techniques, morales, religions, philosophies, n'avaient de patries valables qu'en terre d'hommes blancs.

Aujourd'hui, l'enfant africain, se réveillant d'une longue léthargie, se pince pour reconnaître en soi le rameau d'une branche solidement fixée à un tronc bien enraciné dans la terre natale. Il peut, sans appréhension ni ridicule, suivre les événements au long des trente siècles qui virent éclore la civilisation sur les bords du Nil.

... s'initier au faste, à la grandeur des Empires Sahariens, ... aux migrations des peuples d'un territoire à l'autre de l'immense continent noir.

Des escarmouches, des guerres... des oppresseurs, des potentats... il rencontrera tout cela sur sa route. Quelle contrée, au monde en a donc été tout à fait épargnée ? Mais il suivra aussi dans leur évolution des hommes, nomades ou non, commerçants, bergers, artisans, paysans, travailleurs, des hommes libres.

La leçon vaut pour les Africains, petits et grands. Elle vaut aussi pour les Antillais de toutes nationalités, pour les Français de France, quels qu'ils soient. Pour tous ceux qui sont curieux du passé de l'humanité, tous ceux que l'ignorance blesse.

L'Histoire de l'Afrique Occidentale a sa place dans toutes les bibliothèques. Les services de l'Education Nationale de la République de Guinée, s'ils prenaient soin de la mettre à notre portée, seraient bien avisés. Ils acquerraient même quelque titre à notre gratitude.

Rares sont ceux à qui cette Histoire n'apporterait pas de très importantes révélations. Elle bouculerait, c'est certain, chez beaucoup d'entre nous, certitudes et préjugés fondés sur l'ignorance vraiment honteuse, et qui n'est plus de notre temps.

AU ROYAUME DE LA MORT

Le Jury du Prix de la Fraternité a accordé une mention spéciale, en 1959, à une œuvre antiraciste de Dora Teitelboim : « Ballade de Little Rock », traduite du yiddish par Charles Dobzynski. Très différent est le thème de cet autre poème que Dora Teitelboim vient de nous adresser. Mais on y trouve la même puissance évocatrice, le même souffle généreux. Nous nous faisons un plaisir de le publier ci-dessus.

DE blanches routes bitumées, de mouvantes murailles d'arbres en fleurs voyagent avec nous. Le soleil est un poisson d'or que le soir a pris dans ses mailles et le ciel est sanglant comme un champ de bataille.

Notre automobile fonce, tel un éclair coupant le prisme des prairies, traversant un hameau tout gris, des bois hérissés de ronces et des terrains clôturés dont les grilles sont barrées du panneau noir INTERDIT.

Déjà s'est écoulée une demi-journée; colombes rouges et fleurs noires paraissent s'échapper des hautes cheminées et recouvrent le ciel comme une ombre un miroir : leur fuite efface le ciel, l'espace, les fumées, les écumes grises, les toits tranchants et les clochers d'églises passent, passent, passent.

Je tiens l'enfant sur mes genoux; elle voit au rythme des roues que tout change et s'évanouit : un arbre au loin qui nous poursuit, sentinelle sur un talus que d'un clin d'œil elle salue. Elle me dit soudain, comme au sortir d'un rêve : — Pourquoi tant se hâter, pourquoi rouler sans trêve, pourquoi fuyons-nous ce pays, sur la route, bientôt, va descendre la nuit regardez le soleil qui disparaît là-bas pourquoi ne s'arrête-t-on pas ?

— Mon enfant tu ne peux pas voir cet océan de flammes

cette forêt de forges, ces colosses dont la fournaise emplit la gorge. Leur haleine est une fumée maléfique comme leur âme; ils répandent des émanations jaunes, des vapeurs vertes, remugles pestilentiels, suintements de plaies ouvertes, de putrides exhalaisons; là-bas dans les chaudières de ses laboratoires Démon-Gorgone mêle en son alchimie noire les gaz, les brouillards, les poisons.

Regarde, mon enfant, regarde, ce ne sont point ici des bois et des prairies mais des tombes que l'herbe épaisse a envahies et qui s'ouvrent toutes les nuits, des ossements sortent alors sans bruit et forment d'étranges escortes ils viennent frapper à la porte de Démon-Gorgone endormi dans sa forteresse. Ils viennent le chercher afin qu'il compare devant leur Tribunal du dernier jugement.

— Qui est Démon-Gorgone? me demande l'enfant.

— Là-bas devant les lourdes portes closes et les gouffres béants vois ses poings de métal et ses doigts de géant tels des rails oubliés par les trains, solitaires. Ses mâchoires de feu, semblables aux cratères, écoute-les grogner, mastiquer sans répit, elles ont tant broyé déjà, tant dévoré, sans pourtant qu'elles soient un seul instant repues. Vois ses cheveux pareils à des nœuds de vipères, ses pieds bottés de barbelés. Où qu'il jette un regard, où que s'inscrive sa foulée rien ne peut plus fleurir, tout se change en désert et même la taupe et le ver se cachent plus profond dans les plis de la terre.

par Dora TEITELBOIM

Vois dans l'ombre, là-bas, les cohortes de fer Les sorciers nouant les fumées, les tresses de feu de l'enfer;

vois les os accrochés aux panoplies de ses châteaux. Il a des crânes pour hanaps, il a des fémurs pour cou-

teaux et ses assiettes d'or furent des dents, les vins qui dorment dans sa cave ont des reflets de lsang Ses oreillers, ses matelas, sont emplis de cheveux d'en-

fants. Soudain je sens que ma fille frissonne Comme une branche à la brise d'automne, sa main déjà protège ses cheveux comme si tentaient de s'approcher d'eux les ciseaux cruels de Démon-Gorgone.

Ai do do do do ai do do Dors mon enfant, dors bientôt,

dès que tes yeux seront clos tu entreras dans un monde de merveilles et de joie, Tant d'enfants pareils à toi dorment là-bas dans le froid sans fin des fosses profondes ai do do do ai do do.

SUR la terre tombe la nuit tel un drapeau noir effaçant d'un seul coup les dernières traces du jour sur les campagnes de la Ruhr.

Gosiers géants, vagues de plomb, monstrueuses lumières

s'allument écumant tout recommence comme hier. Fumées noires, routes de cendre, feux de forge, rires incandescents : un dragon aux neuf langues gronde et crache au visage du monde.

L'auto comme une folle file à travers les champs et les villes Dusseldorf et Cologne Duisbourg, Essen Gelsenkirchen Bonn!

Gosiers géants, vagues de plomb, monstrueuses lumières

s'allument écumant tout recommence comme hier.

Les noms forment sur le chemin des pointillés qui nous percent tels des aiguilles et s'évanouissent mais des montagnes d'ossements des monceaux de cheveux d'enfants nous poursuivent

nous poursuivent nous poursuivent.

(Traduit du Yiddish par Charles DOBZYNSKI.)

CINEMA et RACISME

Le numéro de novembre de « Image et Son » (revue de la Ligue Française de l'Enseignement) était consacré au thème : « Cinéma et racisme ».

Tout d'abord, il faut se féliciter de l'initiative heureuse de soumettre le problème du racisme à de nombreux lecteurs d'une façon intéressante et frappante ; de plus la documentation est abondante, et les recherches approfondies.

Il y a, certes, des « classiques » du racisme, tels Naissance d'une Nation, de Griffith, sans parler du Juif Süß nazi ; ou encore des films d'un racisme hypoerite (la plupart de ceux qui ont pour cadre l'Afri-

que ou le Moyen-Orient) ; d'autres enfin dont l'antiracisme paternaliste ou moralisateur frôle le « boy-scoutisme » sans atteindre au but recherché.

Traite des noirs (ex. : Tamango), visages de la ségrégation (ex. : Brown : l'Intrus ; Kramer : La Chaîne ; Robson : Le Procès), amour et amitié (ex. : C. Bernard Aubert : Les Lâches vivent d'espoir ; Rossen : Une Ile au soleil ; M. Drach : On n'enterre pas le dimanche), problèmes de la colonisation (ex. : Resnais : Les Statues meurent aussi ; Brooks : Le Carnaval des dieux), westerns (ex. : Ford : Le massacre

de Fort-Apache ; Sturges : Fort-Bravo ; Daves : La flèche Brisée), problème de l'antisémitisme (Léser : Mein Kampf ; Dmytryk : Le Bal des Maudits ; Chaplin : Le Dictateur ; Wolf : Etoiles), sont autant d'angles sous lesquels traiter le racisme ; et il faut souligner que le cinéma américain, français et anglais notamment, a su tirer profit de la richesse de la matière, pour produire souvent de très bonnes œuvres qui ont, en plus du mérite d'être de belles réalisations du point de vue technique, celui d'apporter quelque chose de positif sur la plan des rapports humains.

AU CONSEIL NATIONAL DU M.R.A.P.

Le 10 janvier 1962.

Mon cher Secrétaire Général et ami,

C'est avec regret et émotion que je me résous à vous faire part d'une décision, à laquelle je me suis arrêté après mûre réflexion et non sans hésitation, après l'avoir reculée le plus possible, à savoir celle de me démettre de la présidence du M.R.A.P.

Ma décision est irrévocable.

Je remplis ces fonctions depuis plus de huit ans, et je reconnais que vous-même, le Secrétaire et le Bureau National m'en ont facilité le plus possible l'exercice.

Mais les années s'accroissent sur ma tête : j'en sens de plus en plus le poids. Je suis dans ma 85^e année ! Du même coup, j'ai perdu mon activité d'autrefois, les fatigues et les infirmités de l'âge aidant, ainsi que les accidents d'une santé, devenue fragile.

J'ai dû, en particulier, pour ces motifs, renoncer à regret à assister aux réunions périodiques du Bureau et du Conseil National.

Outre que je n'y puis plus recommander certaines mesures, défendre des idées qui me sont chères, ni combattre cer-



Ci-dessus, Charles PALANT, le Premier Président Léon LYON-CAEN et Pierre PARAF, pendant les travaux du Conseil National. Ci-contre, une vue partielle de la salle.



La lettre du Président LYON-CAEN : « Que le M.R.A.P. poursuive le bon combat ! »

taines, mon absence de ces réunions a l'inconvénient de ne pas me faire participer, autant que je voudrais, à la vie de notre association dont elles sont partie intégrante.

Je suis persuadé que vous trouverez pour me remplacer une personnalité, sinon démocrate antiraciste plus convaincue que moi, du moins plus jeune, plus active, plus dynamique. Car, c'est à l'avenir du M.R.A.P., à son développement qu'il faut songer avant tout, et mon âge et ma santé, en me réduisant un peu à la figure d'un président *in partibus*, ne me permettent plus d'y travailler efficacement.

Je reste, en tout cas, ami fidèle du M.R.A.P. et fais, à ce titre, des vœux pour qu'il poursuive le bon combat, plus nécessaire que jamais, pour le triomphe de l'égalité entre les hommes, de la fra-

ternité entre les peuples et du respect de la dignité de la personne.

Le M.R.A.P. est convaincu que, pour mener cette lutte avec succès, pour être entendu et remplir son rôle élevé, il doit écarter le sectarisme et l'esprit de parti, s'efforcer de combattre les manifestations du racisme et du fascisme en quelque pays qu'elles se produisent, s'abstenir d'agir en sens unique.

Il évite de donner l'apparence par les modalités de son action, le caractère de ses interventions, le ton de ses déclarations, le recrutement de ses membres et le choix de ses dirigeants, d'être à la remorque et d'aligner ses positions sur celles d'un parti quelconque.

Ce sont là des idées qui ont toujours guidé et inspiré notre Mouvement et je souhaite, en me retirant, qu'il y demeure fidèle.

Soyez persuadé que je garde le meilleur souvenir de la sympathie que vous m'avez, en toutes occasions, personnellement témoignée, de la conscience avec laquelle vous assurez le fonctionnement du Mouvement et de l'aimable accueil que j'ai toujours rencontré auprès des membres du Secrétariat et du Bureau National.

Vous voudrez bien exprimer à nos amis communs mes remerciements et ma reconnaissance.

Je vous serais obligé de vouloir bien, en soumettant ma démission au Conseil National, lui donner connaissance de la présente lettre à sa prochaine réunion.

Soyez assuré, mon cher Secrétaire Général, de mon amitié fidèle et dévouée.

Léon LYON-CAEN.

Pierre PARAF : « Un engagement et une promesse !... »

Nous voici réunis en ce dimanche de janvier autour de notre Président auquel l'action de notre Mouvement est si totalement identifiée qu'on ne saurait prononcer le nom du M.R.A.P. sans qu'y soit associée depuis huit ans la haute figure de M. le Premier Président Léon LYON-CAEN, tout ce qu'il incarne de droit, de justice et d'équité.

Nous sommes réunis à deux mois de

notre Journée Nationale en ce local acquis au prix de tant de sacrifices où l'installation du M.R.A.P. a marqué un nouveau départ pour des activités plus étendues, plus efficaces, à l'échelle des périls auxquels doivent faire face la France et la République.

C'est à moi que revient le grand honneur d'exprimer, à l'occasion de notre Conseil National, à M. le Président l'hommage de notre affection respectueuse et de notre déférente gratitude.

Mais cet honneur se voile pour moi d'un sentiment d'émotion et de regret, puisque notre Président, après avoir longtemps cédé à nos instances — et les miennes furent particulièrement pressantes — a fait connaître sa décision irrévocable, non de nous quitter certes, mais de décliner une présidence que le vœu le plus profond de nos militants continue de lui conférer.

Puisque la bienveillance de mes camarades m'appelle — à titre provisoire — à exercer ses attributions, je vous demande la permission de vous redire ce que j'ai déclaré, en des conversations privées, à mes deux amis, avec lesquels je travaille depuis longtemps, en étroite fraternité, Charles

PALANT et Albert LÉVY : on ne remplace pas le Président Léon LYON-CAEN, même si lui-même et vous, chers camarades, vous voulez bien me déléguer ses fonctions et son titre.

Pour n'être pas trop indigne de le continuer — et j'ajouterais de l'assister, car il demeure avec nous — il ne suffit pas de l'écrivain, du journaliste, du militant que vous songez à désigner.

Seule, à mon sens, une équipe collégiale, représentant une somme de tendances assez variées, de compétences assez multiples et aussi une marge suffisante de temps disponible (que ne limitent pas seulement les travaux quotidiens, mais d'autres responsabilités confiées par d'autres organisations littéraires ou résistantes ou situées sur le plan, qui jouxte le vôtre, des amitiés entre les peuples), seule une telle équipe pourrait garantir la diversité, l'efficacité nécessaire.

Mais c'est à vous, c'est à nos camarades qu'il appartient d'en décider, de déterminer les modalités de cette future présidence dans la seule perspective du succès le plus plein de votre Mouvement, où chacun d'entre vous donne l'exemple du courage, de la fidélité, de la générosité.

Charles PALANT : « Rechercher tout ce qui rassemble... »

Monsieur de Président,

PAR la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser et dont les termes si élevés ont ému tous nos collègues, le Conseil National du M.R.A.P. a été informé, ce matin, de votre désir, de renoncer à la présidence active que vous exercez à la tête du Mouvement, depuis huit ans.

Avant de vous rendre compte des dispositions arrêtées pour assurer la présidence du M.R.A.P., permettez-moi, Monsieur le Président, de vous dire, au nom de tous nos amis et, j'en suis sûr, au nom de tous les antiracistes, qu'ils soient ou non membres du M.R.A.P., notre reconnaissance — et pour ceux qui ont eu, comme moi, le privilège d'être de vos proches collaborateurs — notre respectueuse affection.

Depuis ce mois de septembre 1953 où vous avez accepté la présidence du M.R.A.P., au terme d'une longue carrière, les militants du Mouvement et ses innombrables amis voient en vous comme l'incarnation de cet idéal de droiture, de respectabilité et de fraternelle tolérance pour lequel nous combattons.

Nous vous aimons trop, pour ne pas comprendre, aujourd'hui cette aspiration légitime au repos. Nous souhaitons seulement que vous puissiez avec votre admirable compagne, Madame Lyon-Caen, vivre de longues années en bonne santé, parmi tous les vôtres et dans un monde enfin pacifique.

Ce matin, le Conseil National a décidé à l'unanimité, au cours de ce qui fut moins un vote qu'un moment de solennelle communion, de vous offrir la présidence d'honneur du M.R.A.P. Ainsi, aurons-nous moins de scrupules à venir de temps à autre, troubler votre retraite pour solliciter de vous les conseils précieux qui ont tant de fois guidé notre action, vers le succès.

Le Conseil National s'est ensuite tout naturellement tourné, vers celui d'entre

nous qui est le plus digne d'occuper votre poste et dont la personne est unanimement respectée pour son courage lucide et son dévouement sans bornes à la cause de la fraternité humaine et de la Paix, notre ami Pierre Paraf qui devient président du M.R.A.P.

Le Conseil National a exprimé le vœu qu'autour du nouveau président et à l'image de cette large unité qui réunit dans le M.R.A.P. des femmes et des hommes d'origines et d'opinions très diverses, plusieurs personnalités soient désignées comme vice-présidents. Lors de la prochaine Journée Nationale, le 25 mars, nous rendrons donc publique la composition définitive de la présidence ainsi constituée.

Vous avez, Monsieur le Président, bien voulu rappeler dans votre lettre un certain nombre de principes qui sont et qui doivent demeurer ceux du M.R.A.P. pour assurer son efficacité et son succès. Le respect de ces principes élaborés ensemble nous paraît aujourd'hui plus indispensable que jamais. Alors que s'étend sur le pays la menace ouverte de la subversion fasciste animée par les tenants du racisme le plus bestial, tout sectarisme, toute étroitesse de vue, toute exclusive doivent être rejetés qui gêneraient ou retarderaient l'union indispensable.

Le M.R.A.P., inlassablement, recherche ce qui unit, ce qui rassemble, ce qui rapproche les antiracistes et les conduit à agir ensemble.

Le M.R.A.P. déplore toutes les querelles qui divisent encore les républicains, mais il soit qu'elles sont aussi le reflet de la diversité, voire de la richesse, de la pensée démocratique française. Diversité, richesse de la pensée démocratique, dont tous les courants sont représentés dans le M.R.A.P., où chacun contribue par son génie propre à renforcer le front commun et où personne ne songe à jeter l'exclusive contre qui que

ce soit et, à plus forte raison, à imposer ses vues à quiconque.

Contre les forbans du racisme et de l'antisémitisme, le M.R.A.P. sait que l'action ne peut être victorieuse qu'appuyée par l'opinion la plus large, c'est pourquoi, nous avons décidé de soutenir toutes les initiatives, et les manifestations antifascistes, à la seule condition qu'elles tendent au regroupement sans exclusive de toutes les forces morales, politiques ou syndicales pour la défense de la démocratie et de la paix.

Ce faisant, le M.R.A.P. recueille à son tour l'approbation des républicains, et les mots d'ordre antiracistes figurent en bonne place dans les imposantes démonstrations populaires par lesquelles le pays dit son dégoût du fascisme et sa colère devant l'attitude négative du pouvoir, nourrissant de ses faiblesses et de sa mansuétude l'audace des factions criminelles.

Monsieur le Président, le Mouvement tout entier est désormais engagé dans les préparatifs de la prochaine Journée Nationale. Dans les circonstances dramatiques que traverse le pays, la Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix marquera une étape importante de la lutte du peuple de France, pour la sauvegarde de sa dignité, de ses libertés, de sa volonté de voir la paix rétablie en Algérie, de son refus de voir l'Europe dominée par la menace d'une Allemagne réarmée et revendicatrice.

Puissent vos conseils éclairés et notre fidélité aux principes d'union que vous avez si souvent rappelés, nous guider sur le chemin du succès. Puissions-nous ainsi contribuer à donner à ceux de votre génération la sérénité dans le repos combien mérité, et à la jeunesse qui déjà nous enrichit de son enthousiasme et de son ardeur dans la lutte, la certitude d'un avenir pacifique et heureux.

ACCEPTÉZ ce témoignage d'un camarade auquel, depuis plus de trente-cinq ans, la lutte contre le racisme est devenue familière : depuis que l'immigration en France de nos frères d'Europe Orientale, échappés aux pogromes, à la terreur blanche, aux honteuses discriminations, ont rendu plus proche, plus concret, un racisme que je ne connaissais que par les livres ou par des premiers souvenirs d'enfance des lendemains de l'Affaire Dreyfus.

Il m'a été donné depuis, au cours de voyages en Afrique blanche et noire, d'observer d'autres formes de racisme qui ne m'ont pas moins blessé, puisqu'il émanait des fils de la plus libérale et de la moins raciste des nations.

Cette lutte que j'ai menée longtemps au sein d'une organisation dont l'idéal me demeure également cher, je la poursuis au milieu de camarades qui sont devenus les plus affectueux des amis, à la lumière de souvenirs de la Résistance, où le M.N.C.R. préfigurait le M.R.A.P.

Le vent de l'histoire souffle à nouveau avec une violence qui ne comporte de notre part ni hésitation, ni équivoque.

Nous ne pouvons vaincre qu'à condition de ne pas nous laisser gagner dans une course de vitesse engagée contre une minorité où le fascisme et le nazisme percent sous l'O.A.S., qui n'a pour elle, ni le droit, ni le nombre, qui n'a pour elle que l'audace de la violence, la passivité de ceux qui regardent et l'aveuglement de ceux qui hésitent à s'unir.

C'est là et là seulement qu'est le danger.

Sur le statut de l'Algérie, sur le destin de ce qui fut la Communauté Française, nous pouvons avoir, les uns et les autres, des conceptions, sinon divergentes, du moins nuancées.

(Suite page 11.)

A l'issue de ses travaux, le Conseil National du M.R.A.P. a adopté l'appel suivant, qui est soumis à l'approbation de tous les antiracistes :

EN ce début de 1962, la vocation du genre humain à l'unité apparaît plus que jamais éclatante. Tout y concourt : l'universalité des sciences et des techniques, l'accès à l'indépendance de peuples nombreux, l'aspiration commune des masses du monde entier à la paix. Jamais, par contraste, le racisme n'est plus clairement apparu, non seulement comme une pratique monstrueuse, mais comme une idéologie rétrograde.

La grande majorité des Français le ressent ainsi. Imprégnée par deux siècles d'humanisme, elle avait déjà, sous Hitler, réprouvé ou combattu l'antisémitisme nazi. Un combat nouveau se développe aujourd'hui, qui rassemble déjà — tous milieux, tous métiers, toutes générations, toutes croyances mêlés — un nombre sans cesse grandissant d'hommes et de femmes.

CAR le danger est immense. Qu'il s'agisse d'hitlériens authentiques ou de nostalgiques de l'oppression coloniale entraînant des éléments fourvoyés — le spectacle est constant de crimes délibérés ou improvisés contre des hommes ou des groupes soi-disant inférieurs.

Pour la France, un risque grave et toujours présent réside dans la survie du nazisme allemand. Actuellement, il se fonde dans le péril urgent et essentiel, né de la guerre d'Algérie. Après avoir, par la torture, par la ratonnade et par les tentatives de putsch, traité l'Algérie en banc d'essai, les racistes de l'O.A.S. se proposent ouvertement l'instauration du fascisme en France. Attentats impunis, complicités multiples jusque dans les avenues du pouvoir, telles sont, jugent-ils, leurs raisons d'espérer. Et, comme cet espoir les dispense de plus en plus de dissimuler, le racisme se présente au grand jour comme ce qu'il n'a cessé d'être : le fourrier du fascisme.

Dans ses calculs, cependant, l'O.A.S. commet un oubli grave : elle oublie le peuple français. Depuis des semaines, l'action du peuple monte et s'unifie. Alertée, en 1959, lors de la vague des croix gammées, l'opinion se mobilise depuis les ratonnades d'octobre dernier. Son mot d'ordre est : « Pas de nazisme chez nous » !

LE M.R.A.P., dans la perspective qui lui est propre, celle de l'antiracisme, participe activement à la lutte. Cette participation, il entend la concrétiser dans une

Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix qui se déroulera

dimanche 25 mars 1962, à Paris, au Palais de l'U.N.E.S.C.O.

Les soussignés, hostiles à toutes manifestations de racisme, en quelque lieu qu'elles se produisent, quelles qu'en soient les victimes, soucieux de préparer entre toutes les communautés, entre tous les peuples, un avenir de compréhension garanti contre les violences, s'associent à cette initiative. Ils souhaitent qu'elle contribue au rassemblement et à l'action efficace de tous les citoyens de bonne volonté sans distinction d'origine, d'opinion politique et philosophique ou de croyance, qui ont à cœur de défendre et de faire triompher les nobles idéaux d'égalité et de fraternité entre les hommes, de démocratie et de paix.

L'allocution de Pierre PARAF (Suite)

Je suis de ceux qui ont toujours souhaité, qui souhaitent encore que la présence de la France ne cesse de rayonner sur tous les continents et d'abord sur ces terres que, malgré les erreurs et les crimes du colonialisme raciste, elle a marquées de son labeur et de son esprit, où les peuples ont appris dans son langage et dans son histoire les idées de liberté et d'égalité qui les ont conduits à l'indépendance.

Je suis de ceux qui comprennent l'inquiétude, l'anxiété de ces minorités européennes qui ont raison d'exiger des garanties solides, que l'on a constamment trompées, après avoir encouragé leurs illusions, auxquelles on a donné trop souvent l'impression d'une démission clandestine et comme honteuse, alors qu'il fallait revendiquer au grand jour une politique généreuse au nom de l'intérêt et de l'honneur de la France.

Je suis de ceux qui comprennent la crise de conscience d'une partie des cadres de l'armée française chez qui l'on a laissé se désagréger le sens de la patrie, de ces officiers patriotes, mais non des complices ou des auteurs des plastiquages et des tortures, non de ceux qui volent les armes des soldats confiés à leur commandement.

MAIS aujourd'hui, le danger est à nos portes. Il s'agit, pour sauver la démocratie, pour éviter la guerre civile, de montrer qu'on est

fort et cohérent, qu'on est décidé à barrer la route à toutes les formes de fascisme, à pratiquer cette union, qu'il est juste, mais à peine suffisant de proclamer sans exclusive, comme si l'on pouvait mener le combat, remporter la victoire sans le concours de ceux (communistes et C.G.T.) qui, malgré tels désaccords sur certains aspects de leurs méthodes ou de leurs programmes, représentent le courage, le dynamisme, la discipline et le quart de la population française.

En vérité, le rassemblement auquel nous pensons, c'est le rassemblement des consciences. Sur des bases sensiblement plus larges que le Front Populaire, il doit apparaître pour nous comme le prolongement de la Résistance, grouper croyants et incroyants, modérés et M.R.P., radicaux, socialistes et communistes, inspirés par la volonté de respecter la volonté des morts, d'assurer la sécurité et la dignité de ceux qui survivent.

LE Président LÉON LYON-CAËN, dans un message que je ne considère pas comme un message de départ, mais plutôt comme le bilan de huit ans de présidence, nous donnait le conseil plus que jamais impératif d'écarter le sectarisme et l'esprit partisan, de combattre les manifestations du racisme et du fascisme, en quelque pays qu'elles se produisent, de s'abstenir d'agir en sens unique.

Je ne veux pas quitter mon poste sans dire un mot de reconnaissance à nos amis du Secrétariat, du Bureau National, du Conseil National, qui m'ont toujours témoigné leur amicale sympathie, en me facilitant l'exercice de mes fonctions, à l'ami Albert Lévy, qui assure avec une compétence reconnue de tous la rédaction et la publication de « Droit et Liberté », à notre secrétaire général, la cheville ouvrière du Mouvement, que je félicite, à bon escient pour l'avoir vu à l'œuvre, de l'essor qu'il a réussi à imprimer à notre Mouvement par sa fermeté et sa conscience.

Je les assure tous de la fidélité de mon soutien. Je reste un ami dévoué du M.R.A.P.

Je suivrai ses efforts et m'associerai avec joie à ses progrès.

A tous, je souhaite de poursuivre la lutte, plus indispensable que jamais, contre le racisme fasciste, qui, à l'heure où je parle, assaille à coups redoublés la République et les institutions démocratiques.

Continuons le combat pour la défense et le triomphe des idées qui nous sont chères et sont aujourd'hui si gravement mises en péril.

Voici autant d'idées essentielles que chacun de nous fait siennes, qui doivent nous guider à chaque heure de notre combat, non seulement parce qu'elles sont conformes à notre conscience, mais parce qu'on ne les soulignera jamais trop pour dissiper toutes équivoques. Au reste, les larges concours qui viennent à nous témoignent que celles-ci ne peuvent plus abuser personne.

Répétons donc que tous les racismes nous sont odieux et que si les blancs devaient un jour en être victimes après avoir été les coupables, ils trouveraient en nous des défenseurs. Répétons que si la présence de conseillers nazis auprès du gouvernement d'Allemagne occidentale nous semble un objet de honte et de scandale, nous ne flétrissons pas moins ceux qui entourent le colonel Nasser.

LA grandeur d'un Mouvement comme le nôtre, c'est de combattre toutes les manifestations de l'injustice et de la haine dans notre combat indivisible contre le racisme et pour la paix. C'est de tenter de substituer partout la négociation à la violence, la compréhension au préjugé, de contribuer à remettre notre pays sur sa vraie route, celle de l'humanisme de la Révolution Française, qui proclamait la première émancipation des Juifs et des Noirs, celle qui va de Valmy à la Marne et à Verdun, et des faubourgs de Stalingrad aux barricades de la Libération de Paris.

C'est de nous efforcer de refaire une âme à la France dont les guerres d'Indochine et d'Algérie ont plongé de nombreux citoyens dans la confusion et le désespoir.

ET quel réconfort pour les aînés de voir monter dans nos écoles, dans nos lycées, dans nos usines, une merveilleuse jeunesse si différente de celle, si limitée, que gonfle une affligeante publicité.

Quelle fierté de militer au milieu de vous, chers camarades du M.R.A.P., qui avez donné à notre cause tant de témoignages et dont certains, trop rares rescapés des camps de morts, portent dans leur chair le glorieux matricule de la déportation.

Une réunion comme celle d'aujourd'hui est un engagement, une promesse.

L'engagement de servir avec une ferveur, une efficacité toujours plus grande, l'idéal qui est le nôtre.

La promesse d'un avenir plus clair et plus heureux.

Pour tenir l'un, pour préparer l'autre, nous ne saurions mieux faire que de nous éclairer de la pensée, de l'action de celui qui demeure toujours, malgré lui, à notre tête, le Président LÉON LYON-CAËN.

Les débats

APRES l'élection de Pierre Paraf à la présidence du Mouvement, et la chaleureuse réception offerte à Léon Lyon-Caen, à qui avait été conféré, dans une atmosphère d'affectueuse émotion, le titre de Président d'Honneur, le Conseil National de notre Mouvement a consacré ses travaux à la préparation de la prochaine JOURNÉE NATIONALE CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX.

« Aujourd'hui, le problème numéro 1 pour les républicains, déclara Albert LEVY dans son rapport d'ouverture, c'est la lutte contre la menace de subversion fasciste, qui n'a jamais été plus grave, et qui s'exprime par les menées impunies de l'O.A.S., née de la guerre d'Algérie. Il est évident pour nous, comme pour tous les républicains que cette menace fasciste a un contenu raciste et antisémite ».

Ayant évoqué les nombreux faits d'où il ressort que l'O.A.S. est « la branche française de l'internationale néo-nazie », le rapporteur souligna d'autres données significatives de la situation actuelle : le racisme pratiqué et entretenu par les pouvoirs publics eux-mêmes, comme on l'a vu dans la répression des manifestations algériennes en octobre dernier, et comme le confirment les rafles au faciès, le maintien du couvre-feu, les arrestations arbitraires, l'impunité des auteurs de « ratonnades » ou de tortures ; les heurts de plus en plus violents qui opposent les Algériens de différentes origines, et qui risquent de compromettre la coexistence nécessaire dans l'Algérie de demain ; la propagande raciste et antisémite développée par certains journaux, tels que « Fraternité Française » ; la révision des valeurs à laquelle on assiste en Allemagne de l'Ouest, où les criminels d'hier sont réhabilités et les anciens résistants déclarés coupables...

En regard de ces éléments négatifs, Albert Lévy insista sur la prise de conscience antiraciste qui se manifeste depuis un certain temps dans les milieux les plus divers. La vague des croix gammées en 1960, le procès Eichmann en 1961 ont suscité un vaste mouvement d'opinion contre l'antisémitisme. Après les événements d'octobre, il y a eu une véritable levée de boucliers contre le racisme antimusulman. Dès lors, l'action antiraciste, qui s'inscrit dans le grand combat contre le fascisme et pour la paix, peut et doit entraîner les plus larges masses, l'ensemble des courants républicains.

En conséquence, il nous faut préparer la Journée Nationale qui se déroulera le 25 mars, au Palais de l'U.N.E.S.C.O. sous la forme d'un grand, d'un puissant rassemblement antiraciste, d'une ampleur sans précédent. Elle sera précédée, dans les différentes villes de province, dans les arrondissements de Paris et les localités de banlieue, dans les entreprises et de multiples groupements, par la tenue d'assises antiracistes, également placées sous le signe de l'union en vue d'une action vigoureuse.

Une riche discussion suivit le rapport :

Alfred GRANT insista sur la nécessité de lutter à la fois contre le racisme antijuif et le racisme antimusulman, complémentaires l'un de l'autre. Le général Paul TUBERT, ancien maire d'Alger, montrant qu'« au lieu de franciser l'Algérie, on est en train d'algérieniser la France » lança un vibrant appel à l'union des antiracistes de toutes tendances. Le Professeur Marc-André BLOCH souligna que la Journée Nationale devait être liée de façon claire et efficace avec les données de la situation présente.

HADDAD rendit compte des initiatives prises à Lille, où les assises régionales auront lieu le 3 mars. M^e Jean SCHAPIRA résuma l'expérience historique confirmée dans la dernière période par ces deux formules : « Unité du racisme, quelles qu'en soient les victimes », « liaison inéluctable entre racisme et fascisme ». M^e A. DYMENSTAJN intervint sur la préparation de la Journée Nationale dans les quartiers et les entreprises.

Puis, Julien AUBART, trésorier du M.R.A.P. présenta le bilan financier de l'année 1961, et insista sur le caractère collectif que doit revêtir notre action dans ce domaine comme dans tous les autres.

On entendit également les brèves interventions de nos amis PHILIP, LOCHER, J. CREITZ, R. FEIGELSON, RECHT, OVEZAREK, NYS, NEUSTADT, Sonia BIANCHI, apportant tour à tour des précisions et des suggestions sur les différents points du rapport.

Charles PALANT tira les conclusions de ces débats d'un bout à l'autre intéressants et constructifs. Il conclut en invitant tous les militants du M.R.A.P. à faire preuve d'une activité accrue pour assurer à la Journée Nationale le succès et le retentissement que la situation impose

Le président LYON-CAËN :

« Je demeure à vos côtés... »

NOTRE Secrétaire général vous a donné lecture de la lettre par laquelle j'ai cru devoir lui faire connaître dans quels sentiments je me suis décidé à résilier mes fonctions de Président du M.R.A.P.

On ne quitte pas, vous le comprenez, une Association comme la vôtre, aux destinées de laquelle on a présidé pendant plus de huit années, sans regret, sans émotion, et même sans une mélancolique tristesse.

Mais je me suis senti contraint à me démettre de mes fonctions par mon âge et la fragilité de ma santé, par la nécessité aussi d'appeler à la tête du Mouvement, et dans son intérêt même, un homme plus jeune, plus actif, plus dynamique, plus capable que le vieillard qui vous parle, de travailler efficacement au développement du M.R.A.P. Quand on est arrivé, au déclin de la vie, il faut savoir, comme on dit, « déteiler ».

Vous avez accueilli pour me remplacer Pierre Paraf, dont vous connaissez les talents d'orateur et d'écrivain, la sincérité et l'ardeur de ses sentiments de démocrate antiraciste : le sort du M.R.A.P. ne pouvait être confié à de meilleures mains.

L'image d'un régime

POUR les chroniqueurs judiciaires et aussi pour tous ceux qui réfléchissent sur l'évolution de notre civilisation, l'année 1961 aura été marquée surtout par le procès d'Adolf Eichmann. Nul ne peut oublier, en effet, qu'un homme accusé de génocide vient d'être jugé. Mais, pour beaucoup de gens, Adolf Eichmann n'est que l'image encore vivante d'un régime politique qui a mis l'Allemagne au banc des nations civilisées de 1933 à 1945.

En vérité, si Eichmann est bien cette image de l'idéologie nazie, il n'en porte pas moins personnellement des responsabilités qu'il ne faudrait pas oublier. Nous avons appris à Jérusalem que Eichmann s'était félicité d'avoir expédié plus de six millions de Juifs à la mort. Il faut ajouter à ces six millions de Juifs quelques centaines de milliers de Tziganes, un grand nombre d'orthodoxes et de Musulmans. Nous ne parlerons aussi que pour mémoire de ces nombreux catholiques (et Arméniens) qu'il déporta vers Auschwitz ou Theresienstadt. Quant à nous, Français, pouvons-nous oublier ces télégrammes qu'Eichmann adressait à son représentant à Paris, le sinistre Danneker, pour se plaindre de l'insuffisance numérique des arrivées d'enfants

par

Frédéric POTTECHER

dans les camps de la mort ? Pouvons-nous oublier que c'est Eichmann personnellement qui a exigé la liquidation de ces 4.000 pauvres gosses internés à Drancy ?

Un autre fait historique montre la volonté d'Eichmann d'assassiner des Juifs. Lorsqu'en octobre 1944, Himmler, sachant la guerre perdue, nourrissait le projet de discuter avec les Alliés une paix « honorable », il donna l'ordre à Eichmann, qui se trouvait à Budapest, d'arrêter la mise en route de convois de déportés vers l'Est. Himmler pensait qu'en agissant ainsi, il apaiserait la colère des Alliés. Eichmann a tout fait pour désobéir à ces ordres. On nous a raconté à Jérusalem cette effroyable marche de la mort, dans la neige, durant l'hiver 1944-1945...

Naturellement, l'accusé a répondu à ses juges : « Je ne faisais qu'obéir à des ordres... ».

C'est un mensonge.

Eichmann a aussi refusé d'accorder des grâces qui lui étaient demandées parfois par des dirigeants nazis. Ce parfait fonctionnaire de la mort s'est comporté comme un fanatique froid, qu'aucun sentiment humain n'a pu atteindre. On nous l'a dépeint comme un bon père de famille. En Argentine, paraît-il, il a vécu comme un brave petit artisan, comme un bon petit Allemand raisonnable, correct et honnête ! Il faut nous débarrasser une bonne fois de cette sensiblerie et il faut crever le mur de l'indifférence. Il faut que la jeunesse sache qu'un tel homme a pu exister et que le régime nazi a créé de tels hommes. Le procès d'Eichmann n'a pas eu tout le retentissement qu'il aurait dû avoir. C'est pourtant de la défense de l'homme qu'il s'agit, et si nous ne nous battons pas pour faire entendre raison, si nous ne nous contraignons pas à mettre les indifférents et surtout la jeunesse au fait d'une tragédie qui a été l'une des plus cruelles et des plus honteuses que le monde ait connues, nous risquons de porter l'effroyable responsabilité d'un retour à une telle barbarie.

EICHMANN : après le verdict



Eichmann, officier S.S...



...camoufflé...



...en Argentine...



...pendant son procès.

Pour un ami mort en déportation

J'AVAIS un ami, français et juif, membre d'un réseau de la France Combattante. Il fut pris en 1943. En 1944, un Sonderkommando en finissait avec sa personne : c'était à Buchenwald. Je lui dédie ce qui suit.

Je n'agis pas sous l'effet d'une piété tardive : durant ces 14 ans, jamais je ne l'ai réellement quitté. Simplement, il avait deux fils, — grands aujourd'hui : l'un sera chirurgien, l'autre ethnologue. Et voici qu'au lieu de la paix qu'il voulait pour eux, on s'apprête à leur imposer de nouvelles épreuves. Je le sais comme il le saurait s'il était là : je le sais parce que j'avais 20 ans en 1933. Mais eux, s'en doutent-ils ?

J'ai pensé ceci à propos d'Eichmann : à mon oncle, qui était avocat et qui aimait l'Angleterre, ce procès aurait paru probablement admirable, — avant Buchenwald. On ne fait pas mieux à Londres : 15 chefs d'accusation, 121 audiences, 127 témoins, 1.543 pièces à conviction, plus d'un million de mots dans le verdict. Le tout au rythme d'un président courtois et ferme et d'un procureur ne déviant jamais de son dessein. Bref : une véritable extase juridique.

Mais, — après Buchenwald —, ton optique, mon cher Pierre, serait-elle demeurée aussi oxfordienne ? Aurais-tu, notamment, apprécié les manières de l'accusation ? Car celle-ci avait un choix. Ou bien, le rôle et le fonctionnement de la Gestapo étant connus de longue date, il suffisait de quelques heures pour établir qu'Eichmann en était un des chefs et cette seule démonstration appelait le gibet. Ou bien, pour les générations futures, elle brossait la fresque complète des génocides nazis et l'accusé prenait place, à son rang, dans l'organigramme nominatif des assassins. Dans le premier cas, le crime d'Eichmann était l'appartenance, avec une fonction de responsabilité, à une organisation reconnue comme criminelle depuis 1945. Dans le deuxième, le procureur dénonçait, un par un, une série de crimes, ce qui, nécessairement, le conduisait à dénoncer, avec Eichmann, un ensemble de criminels : parmi ceux-ci, il avait le devoir de désigner ceux qui sont encore impunis.

Or, sous un prétexte juridique — il s'agit du procès d'Eichmann et de nul autre — ce choix, offert à l'accusation, fut éliminé. D'une part, la saisine de la Cour portait sur la totalité des crimes commis, dans le III^e Reich, contre les Juifs (1) : telle qu'elle nous est parvenue, l'analyse des débats et de l'arrêt l'établit sans discussion possible. Mais, d'autre part, de cette analyse, il se dégage un souci scrupuleux, témoigné par la même Cour, de se détourner systématiquement de toute responsabilité qui ne serait pas celle d'Eichmann. Plus précisément : à aucun moment de l'instance la Cour n'a estimé qu'il convenait d'inculper d'autres personnes ou d'en requérir l'inculpation. De ce point de vue, la défense était loin d'avoir tort en présentant l'accusé comme un bouc émissaire.

Le 16 décembre, après la sentence, le correspondant du « Monde » à Bonn tirait, de ses contacts personnels et d'une revue de presse en R.F.A., la leçon du procès. Avant la première audience, dit-il,

on craignait, en Allemagne de l'Ouest, que se déchaîne à travers le monde, « un regain de ressentiment anti-allemand ». Mais on se rassura bientôt : celui qu'une partie de la presse mondiale désignait comme « le criminel aux six millions de victimes » ou comme « le bourreau du peuple juif » n'était-il pas investi, à Jérusalem, d'une sorte d'exclusivité bienfaitrice ? Il y eut, dit « Le Monde », « soulagement » rétrospectif et même satisfaction.

Un tel compte rendu est un constat de mystification. Mystification, d'abord, de l'opinion d'Outre-Rhin, au moins dans sa fraction la moins consciente. Mystification, aussi, de l'opinion mondiale, et je n'en exclus pas la France. Rappelons donc quelques vérités :

1) Pourquoi un déroulement différent de l'affaire eût-il provoqué un ressentiment contre l'Allemagne ? Ou, pour être plus concret, pourquoi avait-on peur, à Bonn, qu'un réflexe antigermanique fasse suite à la dénonciation des militaires, des policiers, des diplomates qui, à des degrés divers, ont pris part, sous Hitler, au massacre des Juifs ? La réponse est historiquement indéniable : cette inquiétude tenait à ce que la R.F.A. gardé toujours à son service les fanatiques du précédent régime. Et, comme, dans leur immense majorité, les masses ont tendance à confondre l'action d'un gouvernement étranger (en l'occurrence : celui de Bonn) avec l'action de la nation qu'il gouverne (en l'occurrence :

PAR

Jean SCHAPIRA

ce : les Allemands de l'Ouest), on doit reconnaître qu'une telle inquiétude était justifiée. Mais l'aurait-elle été si la dénazification avait eu lieu ?

Conclusion pratique : à nous, antiracistes et démocrates, d'expliquer sans relâche, devant nos opinions respectives, que ce n'est pas au peuple allemand que nous en avons, mais au nazisme et à ses survivants.

2) Pourquoi attachons-nous une telle importance à ce que l'abcès nazi ne soit pas seulement photographié, mais opéré ? La réponse, ici, est claire également : le passé nous préoccupe moins que l'avenir, le châtiement moins que la prévention. Car, que ce soit dans la fonction publique, dans les entreprises ou à la tête d'associations, les ex-hitlériens (« ex », d'ailleurs, étant souvent de trop) constituent aujourd'hui encore, un ferment idéologique (pour la jeunesse surtout) et un danger par les actes. Ferment et danger d'autant plus graves qu'ils ne se limitent pas à l'Allemagne. Par exemple, regardons chez nous. Qu'est-ce que la ratonnade sinon l'expédition punitive des chemises brunes ? Et, lorsqu'il vitupère le « ghetto du IX^e », en quoi Poudjotz diffère-t-il du commentateur des lois de Nuremberg qualifiant le Juif, en 1937, de « corps étranger » ?

Conclusion pratique : le racisme à la nazie est un tout, quelle que soit la modalité nationale qu'il emprunte. Par là même, le combat contre le racisme est un tout également, qui ne fait aucun distinguo entre un complice d'Eichmann et un tueur d'Arabes. Que le correspondant du « Monde » rassure ses interlocuteurs de Bonn : il n'y a rien d'anti-allemand là-dedans.

3) Pourquoi, dans ces conditions, la Cour de Jérusalem a-t-elle si bien évité tout nom compromettant pour Bonn ? C'est pour parler comme le « Frankfurter Allgemeine », qu'il y a les « principes d'ordre général » et les « considérations d'opportunité ». En termes moins galants, il y a la justice et la politique.

Il est d'usage, au M.R.A.P., d'en user avec distance à l'égard de la politique. Je laisse donc aux lecteurs, chacun pour soi, le soin de réfléchir, sous cet angle, au procès Eichmann. Je leur signale cependant que, selon le même « Frankfurter Allgemeine », il ne serait pas exclu que fût accueilli le recours en grâce introduit par Maître Servatius : tout dépendra de la place faite à « l'opportunité ».

Cette même opportunité qui, adaptée aux circonstances de l'époque, conduisit naguère, mon ami au crématoire.

(1) Et contre d'autres groupes ethniques.

Lettre de Jérusalem

La dernière audience...

Le leader israélien du mouvement kibbutzique, Itzhak Tabenkin, a dit en apprenant l'arrestation du criminel : « L'année à venir sera l'année d'Eichmann ». Il va de soit que la personne même d'Eichmann n'entraîne pas en ligne de compte ; ce qui comptait, c'était la possibilité pour les juifs, pour la première fois dans leur tragique histoire, de juger ceux qui ont commis contre eux tant de crimes. Et aussi de porter ces crimes à la connaissance des jeunes générations. Le procès a joué ce rôle et son importance apparaîtra mieux avec le temps.

Une double morale

Les dernières journées de ce procès furent les plus dramatiques. Quoiqu'il y eût moins de journalistes qu'au début, la fièvre régnait dans la salle de la presse, et on voyait tous les journalistes penchés sur leurs machines à écrire : ils avaient de quoi faire leurs « papiers » !

Disons-le sans avoir peur des mots : le jugement lu par les trois juges à tour de rôle est une pièce capitale dans l'histoire de l'humanité. Car ce que lisaient ces magistrats de leurs voix calmes et fortes, ne concernait pas seulement les juifs. Les pages de douleur et de souffrance, du martyre sans nom des Juifs, font partie de l'histoire humaine des temps modernes. A nouveau sont venus sur leurs lèvres les noms tant répétés dans cette salle archi-comble et silencieuse comme une synagogue aux grands jours de fêtes : Auschwitz, Treblinka, Belzec, Maidanek, Sobibor et d'autres encore, et il semblait que derrière ces trois juges en togas

noires, sur le podium, un chœur de six millions de voix répétait les noms terribles. Quand le Procureur général, dont le

Par

Myriam NOVITCH

nom est devenu le plus populaire en Israël, depuis le printemps dernier, a déclaré : « Jamais ne sera effacé du cœur des Juifs, le souvenir des massacres de nos frères et sœurs, ni pour la génération qui a vécu les horreurs, ni pour celle qui la suit, ni par celles qui suivront à tout jamais », on sentit que la salle, où des femmes pleuraient, communiquait profondément avec lui, et ce fut un moment de tension extraordinaire.

La séance qui précéda la sentence, fut brève et d'une intensité dramatique telle que certains, incapables de retenir leur émotion, quittaient la salle.

Hausner parla une heure. Puis la défense prit la parole. Servatius parla très peu. Que pouvait-il dire ? Encore une fois, il rejeta la responsabilité sur le seul régime hitlérien. Mais ce n'était pas le régime qui se trouvait assis dans le box des accusés, c'était son client, Eichmann, qui servit le régime, avec une ardeur fanatique.

Puis l'accusé se leva et prit la parole avec l'aplomb d'un homme en bonne santé, à la conscience tranquille et « aux mains propres » comme il le dit lui-même. Il parlait avec la même voix qu'il avait lors de ses conférences de la Kurfürsten Strasse 116, lorsqu'il convoquait à des réunions régulières ses Judenreferenten, les Brunner et les Wisliceny, les Nowak et les Guenther. Il se découvrit même une qualité : il affirma être un homme fidèle au serment prononcé. Alors que veut-on de lui ? Il était bien tranquille en Argentine, on s'empare de lui, on l'enferme pendant 7 jours (imaginez ce qu'il a pu souffrir !) on le jette dans un avion et le voici ici, il n'est pas du tout à sa place ! Il est resté un Allemand, certes... Et c'est toujours cette notion d'une double morale : l'une pour les Allemands, et une autre pour tous les autres ! Il est pénible de l'écouter. Et quant en

(Voir suite page 5.)